



Service public régional de Bruxelles

Semestriel

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 27 – Avril 2014

IRIS

EDITIONS



LE BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 27 • Avril 2014

Équipe de réalisation

Auteurs

Amynah Gangji, Pierre-François Michiels, Nicolas Pire

Comité scientifique

Amynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Nicolas Pire, Astrid Romain

Coordination de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid Romain

Mise en page et impression

Bietlot Imprimerie

Traduction

Brussels Translation

Éditeur responsable

Christian Lamouline, Secrétaire général du Service public régional de Bruxelles

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Nicolas Pire

Tél. 02/800 38 67 – Fax 02/800 38 23

Service public régional de Bruxelles

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

ibsa@sprb.irisnet.be

Inscrivez-vous à la newsletter de l'IBSA sur www.ibsa.irisnet.be et téléchargez-y la version pdf du Baromètre.

Dépôt légal: Éditions IRIS – D/2014/6374/239

Tous droits réservés. Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'IBSA. L'usage d'extraits de la présente publication est cependant autorisé moyennant une mention de la source.



ISBN 9078580011



Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	5
1.1 Évolutions récentes de l'environnement international	5
1.2 Zone euro	7
1.3 Belgique	9
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	12
2.1 Activité économique	12
2.2 Marché du travail	25
GLOSSAIRE	33
RÉFÉRENCES	36
LISTE DES TABLEAUX	38
LISTE DES GRAPHIQUES	39

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 20 mars 2014, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

• En 2013, la **croissance économique mondiale** s'est élevée à 3,0 %, soit le taux le plus faible enregistré depuis la reprise d'après crise. Toutefois, des signes d'amélioration se sont manifestés en fin d'année avec une reprise progressive de la production mondiale et des échanges commerciaux internationaux. Dans ce contexte, l'activité économique en zone euro s'est légèrement renforcée en fin d'année grâce notamment au raffermissement des exportations et de la consommation privée et publique mais également suite à la reprise des investissements après sept trimestres de croissance négative. Néanmoins, l'activité de la zone a de nouveau reculé de 0,4 % sur l'ensemble de l'année. En 2014, c'est principalement la reprise progressive des pays avancés qui est attendue. En effet, La croissance devrait s'établir à 2,9 % aux États-Unis, soit le taux le plus élevé depuis 2005 (3,4 %). En zone euro, celle-ci devrait être enfin positive et s'élever à 1,2 %, après deux années consécutives de récession, selon les dernières projections de la Commission européenne du 25 février 2014. La croissance dans les pays émergents devrait, quant à elle, stagner dans l'ensemble.

• L'**activité économique belge** a progressé de 0,2 % en 2013 alors qu'en 2012, celle-ci avait enregistré un léger recul de -0,1 %. Le rythme de croissance a progressé de manière continue sur l'ensemble de l'année, se clôturant par un taux de 0,5 % du PIB au quatrième trimestre en glissement trimestriel, soit la performance de croissance la plus élevée depuis le premier trimestre 2011. L'évolution de l'activité économique en Belgique s'inscrit dans la ligne du contexte économique favorable de fin d'année observé au niveau international et européen. C'est principalement le renforcement de la consommation des ménages ainsi que le dynamisme du commerce extérieur qui ont soutenu l'activité en 2013. En 2014, la croissance de l'activité économique belge devrait s'établir à 1,4 % (Bureau Fédéral du Plan, Février 2014) et devrait être largement soutenue par la demande intérieure, avec notamment un renforcement de la consommation privée et un retour de la croissance des investissements, dans un contexte de perspectives d'expansion favorable de la demande et de hausse des taux d'utilisation des capacités de production.

• Les indicateurs conjoncturels de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse montrent que l'**activité économique à Bruxelles** s'est progressivement améliorée en seconde partie d'année 2013 bien que son niveau soit resté sous sa moyenne de long terme. L'évolution de la conjoncture à Bruxelles apparaît donc en phase avec le contexte conjoncturel extra-bruxellois. L'analyse des données relatives aux chiffres d'affaires dans différentes branches d'activité montre que les branches relatives à la production industrielle et aux services directement liés, comme le transport et l'entreposage ou le commerce de gros, ont bénéficié d'une légère amélioration de leur situation conjoncturelle au cours des derniers mois de l'année, ces branches ayant réagi rapidement à l'amélioration de l'environnement conjoncturel national et international de fin d'année. Plutôt que d'un redressement net de l'activité, il faut parler d'un arrêt de la dégradation de l'activité dans ces branches. Les branches relatives aux services avancés à la production,

comme ceux relatifs à l'information et à la communication ou aux activités scientifiques, n'ont, quant à elles, pas montré de signe de redressement particulier au cours de la seconde partie d'année. Bien que généralement moins sensibles à la conjoncture, ces branches d'activité ont subi une dégradation de leur situation suite au contexte conjoncturel morose prolongé entre mi-2011 et mi-2013, les faisant entrer dans une phase conjoncturelle négative depuis fin 2012. Ces branches, réagissant généralement avec retard, n'ont pas encore ressenti les effets de l'amélioration de la conjoncture nationale et internationale de ces derniers mois.

• Fin 2013, la Région de Bruxelles-Capitale accueillait 88 731 **entreprises** en activité. Même si la croissance du stock d'entreprises est restée positive durant les deux derniers trimestres de l'année, on note un net ralentissement en comparaison des trimestres précédents. Après un recul entre mi-2012 et mi-2013, les créations d'entreprises ont progressé de 5,1 % en glissement annuel au deuxième semestre 2013, pour atteindre 4 888 unités durant cette période. Sur l'ensemble de 2013, le nombre de créations demeure important, se situant à peine sous le record de l'année précédente. Les cessations d'entreprises atteignent également des niveaux historiquement élevés. Le nombre d'entreprises mettant fin à leur activité a enregistré de fortes hausses depuis mi-2012 et la situation a continué de se dégrader au deuxième semestre 2013 (+14,8 % en glissement annuel, pour un total de 3 987 unités). Sur le front des faillites, la progression a été particulièrement forte au premier semestre de l'année (+33,9 % en glissement annuel) pour ensuite ralentir nettement durant les six derniers mois (+3,9 % par rapport à la même période en 2012). Entre juillet et décembre 2013, 1 309 entreprises ont été déclarées en faillite. La reprise attendue de l'activité économique en 2014 ne devrait pas être suffisante pour entraîner un retournement de l'évolution tendancielle des faillites mais pourrait se traduire par un ralentissement.

• Si la dégradation sur le **marché du travail bruxellois** s'est stoppée au cours du second semestre 2013, on ne peut pas encore réellement parler d'une amélioration de la situation : l'emploi salarié au lieu de domicile n'est en croissance qu'au troisième trimestre 2013 (dernier trimestre disponible) et uniquement en glissement trimestriel, l'activité intérimaire s'est encore légèrement contractée et les prévisions d'embauche sont toujours orientées à la baisse dans les branches d'activité prépondérantes à Bruxelles. Au total, sur l'année 2013, l'emploi bruxellois se serait vraisemblablement légèrement contracté et ne connaîtrait qu'une très faible croissance en 2014. Quant au nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI), il a augmenté sur les six derniers mois à un rythme légèrement inférieur à son taux de croissance de long terme de 2 %. Au total, on comptabilise 111 182 DEI en février 2014. Le nombre de chômeurs devrait continuer à croître mensuellement d'un peu plus de 2 % en glissement annuel, d'autant qu'un nombre encore important de ressortissants bulgares et roumains devraient s'inscrire comme demandeurs d'emploi auprès d'Actiris dans les mois à venir suite à la levée récente des restrictions à la libre circulation des travailleurs issus de ces pays.

1. Contexte macroéconomique

1.1 Évolutions récentes de l'environnement international

TABLEAU 1 : **Perspectives internationales, 2012-2014**

	2012	2013					2014
	Total	I	II	III	IV	Total (p)	Total (p)
Taux de croissance du PIB en euros chaînés ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)							
États-Unis	2,8	0,3	0,6	1,0	0,8	1,9	2,9
Japon	1,4	1,1	0,9	0,3	n.d.	1,6	1,6
zone euro	-0,7	-0,2	0,3	0,1	0,3	-0,4	1,2
Allemagne	0,7	0,0	0,7	0,3	0,4	0,4	1,8
France	0,0	-0,1	0,6	0,0	0,3	0,3	1,0
Inflation ⁽²⁾ ⁽³⁾ (%)							
zone euro	2,5	1,9	1,4	1,3	0,8	1,4	1,0
États-Unis	2,1	1,6	1,2	1,3	0,9	1,5	1,6
Taux de chômage ⁽³⁾ (%)							
zone euro	11,4	12,0	12,1	12,1	12,0	12,1	12,0
États-Unis	8,1	7,7	7,5	7,2	6,7	7,4	6,5

⁽¹⁾ Données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000. Voir glossaire pour une définition d'euros chaînés.

⁽²⁾ Pourcentage de variation à un an d'écart pour les données annuelles et par rapport au trimestre précédent pour les données trimestrielles.

⁽³⁾ Moyenne de la période, données désaisonnalisées pour les taux de chômage.

(p) estimations

Source : Eurostat, CE – calculs IBSA

• Une croissance faible de l'activité mondiale en 2013

La croissance de l'activité économique mondiale en 2013 devrait s'établir à 3,0 % selon les dernières estimations du FMI de janvier 2014. Il s'agit du taux de croissance le plus faible enregistré depuis la reprise d'après crise¹.

Cette baisse a été marquée tant dans les pays émergents que dans les pays avancés. En effet, dans les pays émergents, la croissance s'est établie à 4,7 % en 2013 (contre 4,9 % en 2012), soit un niveau bien en deçà des taux prévalant avant la crise². Dans les pays avancés, la croissance s'est, quant

à elle, établie à 1,3 % en 2013 (1,4 % en 2012). Ce niveau faible est surtout dû à la zone euro qui, malgré une sortie de récession dès le second trimestre, a fait face à une nouvelle contraction marquée de son activité économique sur l'ensemble de l'année (-0,4 %), bien que moins importante qu'en 2012 (-0,7 %). Les États-Unis ont également enregistré une diminution importante de croissance qui est passée de 2,8 % en 2012 à 1,9 % en 2013. Les bons résultats enregistrés en fin d'année (2,7 % au quatrième trimestre en glissement annuel³) n'ont pas suffi à contrer la croissance anémique en première partie d'année suite, entre autres, aux mesures d'austérité visant à réduire le déficit public.

¹ Pour rappel, celui-ci s'est établi respectivement à 3,8 % et 3,1% en 2011 et 2012.

² Pour rappel, en 2007, la croissance des pays émergents était de 8,3 %.

³ Voir glossaire.

• Des signes d'amélioration en fin d'année

Toutefois, l'analyse de l'indice de la production industrielle (graphique 1), qui est un indicateur révélateur de l'allure de la croissance de l'activité mondiale, ainsi que l'évolution du commerce mondial laissent suggérer une amélioration de l'activité économique en fin d'année 2013. En effet, on constate que la production industrielle s'est progressivement renforcée au second semestre, et plus particulièrement au dernier trimestre où celle-ci a progressé de 3,4 % en glissement annuel (contre une progression de 1,4 % au premier trimestre). Ce sont les pays avancés qui sont principalement à l'origine de cette amélioration, avec un taux de croissance de 2,7 % au quatrième trimestre en glissement annuel, soit la meilleure progression depuis le premier trimestre 2011 (3,9 %) et qui est pratiquement équivalente aux taux prévalant en moyenne avant la crise (2,8 % en 2007). La croissance dans les pays émergents s'est légèrement améliorée en seconde partie d'année mais de manière moins importante, se clôturant à 4,1 % au quatrième trimestre en glissement annuel contre 3,8 % au premier trimestre.

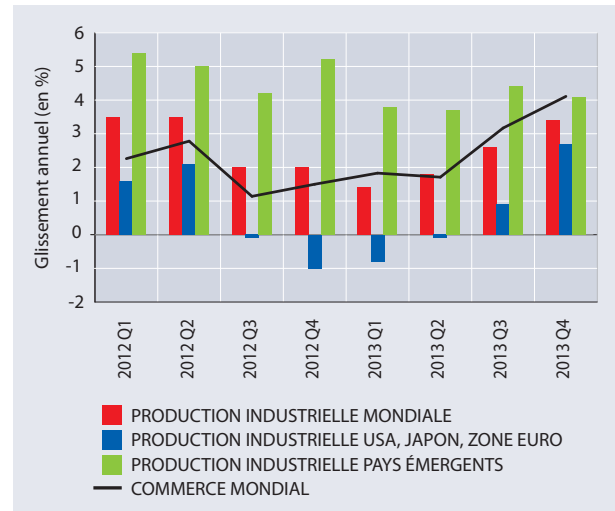
Le taux de croissance des échanges commerciaux mondiaux (graphique 1) s'est également renforcé en seconde partie d'année et s'est établi à respectivement 3,2 % et 4,1 % aux troisième et quatrième trimestres en glissement annuel⁴. Les pays avancés ont d'ailleurs connu une croissance positive de leurs échanges au cours des deux derniers trimestres de l'année et qui s'est établie à 2,3 % au quatrième trimestre en glissement annuel, soit le taux le plus élevé depuis le troisième trimestre 2011 (3,4 %).

Cette dynamique positive trouve ses sources dans le renforcement progressif de la demande intérieure dans les pays avancés, couplé à d'autres facteurs tels qu'une reprise de la croissance en Chine au second semestre (suite à une accélération de l'investissement) et un rebond des exportations dans les pays émergents.

• Une reprise modérée en 2014 qui comporte des risques

L'amélioration observée ces derniers mois devrait se poursuivre en 2014. Les analystes du FMI s'attendent à un renforcement progressif de la croissance de l'économie mondiale (+3,7 %⁵, soit 0,7 pp⁶ de plus qu'en 2013) bien que celle-ci soit modérée⁷.

GRAPHIQUE 1 : Production industrielle et commerce dans le monde, 2012 – 2013



Source : Centraal Planbureau

C'est principalement une amélioration progressive de la croissance dans les pays avancés qui est attendue en 2014. Celle-ci devrait s'établir à 2,9 % aux États-Unis, soit le taux le plus élevé depuis 2005 (3,4 %) alors qu'elle devrait être enfin positive en zone euro et s'établir à 1,2 %, après deux années consécutives de récession, selon les dernières projections de la Commission européenne du 25 février 2014. La croissance dans les pays émergents devrait, quant à elle, se renforcer mais de manière moins importante. La Chine devrait d'ailleurs faire face à une baisse de croissance de 2 pp, qui s'établirait ainsi à 7,5 %.

De nombreux risques entourent néanmoins ces prévisions. Parmi ceux-ci, c'est paradoxalement le possible durcissement de la politique monétaire des pays avancés de manière générale, et des États-Unis en particulier, qui représente un risque de turbulences sur la croissance des pays émergents. En effet, la politique monétaire accommodante de la Réserve fédérale (FED) introduite en septembre 2012 et visant à réinjecter de la monnaie sur les marchés en achetant des actifs, a profité de manière substantielle aux valeurs boursières. Or, les taux d'intérêt étant relativement bas aux États-Unis, les investisseurs se sont tournés massivement vers les pays émergents et ont donc créé un afflux de capitaux important vers ceux-ci. Ceci a eu pour effet d'apprécier les monnaies de ces pays et de stimuler les marchés boursiers locaux, facilitant le crédit et partant l'économie. La suppression ou le resserrement de ces politiques accommodantes pourrait entraîner les effets inverses suite à la fuite des capitaux.

⁴ Aux premier et second trimestres, celui-ci s'est établi à respectivement 1,8 % et 1,7 %.

⁵ Fait encourageant bien que relatif, le FMI a revu à la hausse de 0,1 pp ses prévisions pour 2014 par rapport à son rapport précédent.

⁶ Voir glossaire.

⁷ En 2007, celle-ci s'est établie à 5,3 %.

Dans les pays avancés, et substantiellement en zone euro, les risques évoqués précédemment dans le Baromètre d'octobre 2013 tels que ceux relatifs au ralentissement de la production suite aux mesures publiques et privées de désendettement mais également ceux qui concernent les difficultés d'accès au financement qui pèsent sur la demande intérieure et sur les taux de chômage ainsi que

l'absence de reprise réelle de l'investissement continueront à peser sur la potentialité de reprise en 2014. En addition à ceux-ci, un nouveau risque relatif à la faiblesse de l'inflation inquiète de plus en plus. En effet, une inflation trop faible tend à alourdir la charge réelle de la dette et à relever de manière prématurée les taux d'intérêts réels, rendant l'accès au crédit plus difficile.

1.2 Zone euro

• Une sortie de récession qui se confirme malgré un recul de l'activité sur l'ensemble de l'année 2013

Le PIB de la zone euro a poursuivi sa progression modérée au cours de la deuxième partie d'année 2013 (respectivement 0,1 % et 0,3 % aux troisième et quatrième trimestres en glissement trimestriel⁸), dans la lancée de la sortie de récession amorcée au second trimestre. Néanmoins, la croissance sur l'ensemble de l'année 2013 est restée négative. Au total, le PIB de la zone euro a reculé de 0,4 %⁹ sur base annuelle.

L'austérité budgétaire, les taux de chômage élevés ainsi que les conditions d'accès au crédit restées difficiles¹⁰ dans certains États membres ont continué à peser sur les investissements et la consommation finale, ce qui a entamé le potentiel de reprise en 2013.

• Analyse par composante du PIB

Le dernier trimestre 2013 se démarque des précédents par une croissance positive de toutes les composantes de la demande en glissement annuel, avec plus ou moins de vigueur. En ce qui concerne la demande intérieure, les dépenses publiques ont augmenté de 0,4 % et ont contribué à la variation du PIB¹¹ à hauteur de 0,1 pp. Viennent ensuite la consommation des ménages, qui a cru de 0,3 % après huit trimestres consécutifs de croissance négative et contribué à hauteur de 0,2 pp à la variation du PIB, signe d'une modération progressive de la consolidation budgétaire et du relèvement de la confiance des ménages. Les investissements ont également augmenté de 0,1 %. Cette croissance légèrement positive met fin à une baisse continue des investissements en zone euro depuis sept trimestres consécutifs en glissement annuel. Les perspectives positives découlant de l'amélioration du commerce exté-

rieur (et partant des débouchés pour les entreprises) ainsi que le renforcement progressif du taux d'utilisation des capacités, ont permis de sortir en fin d'année de la spirale négative entourant les investissements.

Concernant la demande extérieure pour le dernier trimestre en glissement annuel, les exportations ont fortement progressé (2,6 %) par rapport aux trimestres précédents¹². Les importations ont, quant à elles, augmenté de 1,9 %, menant à une contribution totale de la demande extérieure de 0,4 pp à la variation du PIB. C'est donc principalement le dynamisme du commerce extérieur qui a soutenu l'activité économique au dernier trimestre 2013.

• Analyse par branche d'activité

Dans le contexte d'amélioration de la situation conjoncturelle internationale au cours des derniers mois de l'année, on constate une croissance positive de la valeur ajoutée dans les branches d'activité industrielles au quatrième trimestre (1,6 % en glissement annuel contre un taux moyen de -1,1 % sur les trois premiers trimestres) et dans les branches directement liées (commerce de gros, transport) qui sont généralement fortement sensibles à la conjoncture. La valeur ajoutée dans la construction a, quant à elle, chuté de 1,5 % au quatrième trimestre. Concernant les services avancés à la production¹³, moins sensibles au cycle conjoncturel, on observe des tendances différentes en fonction des branches. Ainsi, la branche de l'Information et communication a enregistré une croissance négative de la valeur ajoutée (-1,4 %) alors que les Activités spécialisées et de services de soutien ont crû de 2,1 %.

⁸ Voir glossaire.

⁹ Pour rappel en 2012, celui-ci avait reculé de 0,7 %.

¹⁰ Du fait notamment de volumes importants de créances douteuses dans certains pays.

¹¹ Le PIB a évolué de 0,5 % en glissement annuel au quatrième trimestre.

¹² Respectivement 0,1 %, 1,5 % et 0,8 % aux trois premiers trimestres 2013.

¹³ Voir glossaire.

• Analyse par pays

L'amélioration de la situation économique s'est produite dans l'ensemble des pays de la zone euro. Néanmoins, on constate toujours un décalage entre les pays du cœur de la zone tels que l'Allemagne (croissance de 1,4 % au quatrième trimestre en glissement annuel), la Belgique (1,0%), la France (0,8 %) et les Pays-Bas (0,7 %) et les pays périphériques comme l'Espagne (-0,2 %), l'Italie (-0,8 %) ou encore la Grèce (-2,6 %). Ces derniers conservent en effet des taux de croissance négatifs, en glissement annuel, à l'exception du Portugal qui a bénéficié d'une nette progression de la consommation privée et des exportations au dernier trimestre. Cependant, en moyenne, la différence entre les taux de croissance des pays du cœur de la zone euro et des pays périphériques tend à se réduire, signe d'une stabilisation progressive de ces derniers.

• Inflation et taux de change

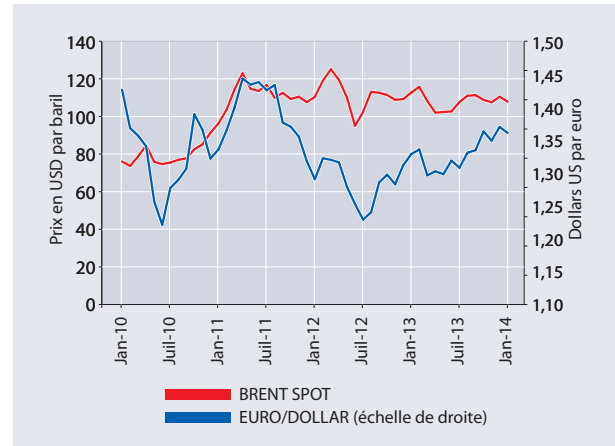
L'inflation n'a cessé de diminuer (graphique 2) au sein de la zone euro au cours de l'année. Ainsi, elle est passée de 1,9 % en moyenne au premier trimestre à 0,8 % au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, elle s'est établie à 1,4 %, contre 2,5 % en 2012. Cette baisse s'explique d'une part par la stabilisation du prix du pétrole en seconde partie d'année, avec un baril valant en moyenne 110 dollars sur les six derniers mois, et d'autre part par la baisse de prix de plusieurs matières premières importantes sur l'ensemble de l'année, notamment certains métaux tels que l'or ou l'argent mais également des denrées alimentaires comme le sucre ou le blé.

Le taux de change euro/dollar a, quant à lui, continué de s'apprécier depuis juillet 2013 pour atteindre 1,37\$ en janvier 2014.

• Un chômage élevé

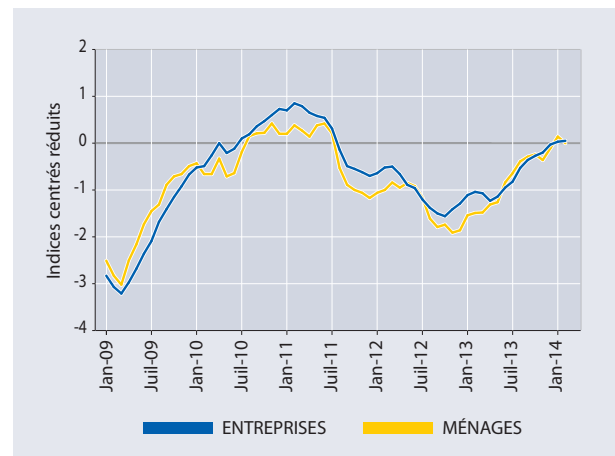
Le taux de chômage de la zone euro s'est établi à 12,1 % en moyenne annuelle sur 2013, soit le taux historiquement le plus élevé. Ce taux agrégé cache toutefois une forte hétérogénéité au sein des États membres. L'Allemagne enregistre par exemple au dernier trimestre un taux de chômage de 5,1 % alors que l'Espagne voit son taux de chômage culminer à 26,1 %. Néanmoins, ces taux extrêmement élevés dans les pays de la périphérie ont baissé au dernier trimestre, signe d'un arrêt de la détérioration de la situation sur le marché du travail dans ces pays. Ainsi, le taux de chômage a reculé de 0,4 pp en Espagne par rapport au trimestre précédent et de 0,6 pp au Portugal.

GRAPHIQUE 2 : Cours du pétrole et taux de change euro/dollar



Source : U.S. Department of Energy, Energy Information Administration, BCE

GRAPHIQUE 3 : Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2009-2014 (solde de réponses, centré réduit)



Source : Eurostat – calculs IBSA

• La confiance se renforce

Malgré une courte période de doute en novembre dernier concernant les perspectives de croissance et de taux de chômage en zone euro, l'indice de confiance des ménages (graphique 3) a continué à progresser au cours de la seconde partie d'année 2013, corroborant les chiffres positifs en matière de dépenses de consommation privée au cours du dernier trimestre. L'indice est par ailleurs passé au-dessus de la moyenne de long terme en janvier et février 2014, laissant présager une poursuite de la reprise de la consommation privée en 2014.

L'indicateur de confiance des chefs d'entreprise européens a également progressé en seconde partie d'année, sensible aux perspectives positives de reprise de l'activité et du commerce extérieur, dans un contexte d'apaisement des tensions concernant les dettes souveraines. Celui-ci a également légèrement dépassé sa moyenne de long terme en janvier et février 2014.

• Reprise modérée en 2014

En 2014, le PIB de la zone euro devrait afficher une croissance positive de 1,2 % selon les dernières prévisions de la Commission Européenne (Février 2014). Cette reprise modérée¹⁴ s'inscrit dans le contexte d'accélération de la croissance économique mondiale et devrait se manifester dans la quasi-totalité des pays de la zone¹⁵ bien qu'avec

des intensités différentes étant donné que certains États membres (en particulier de la périphérie) sont toujours confrontés à des niveaux d'endettement et de chômage élevés ainsi qu'à des conditions d'accès au crédit relativement difficiles.

Néanmoins, la demande intérieure devrait progressivement se renforcer dans l'ensemble des pays suite notamment à un relâchement des politiques budgétaires, à une reprise progressive des dépenses de consommation publique et privée et à une reprise de l'investissement (notamment d'équipements) suites aux perspectives favorables découlant de la situation de l'économie mondiale. Les taux de chômage resteront, quant à eux, élevés en zone euro car, bien que positives, les perspectives de croissance pour 2014 restent trop faibles afin de résorber les déséquilibres majeurs actuellement présents sur le marché du travail.

1.3 Belgique

TABLEAU 2: Chiffres-clés pour la Belgique

	2013					2014
	I	II	III	IV	Total	Total (p)
Taux de croissance du PIB en volume ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)	0,0	0,2	0,3	0,5	0,2	1,4
Taux de croissance des composantes du PIB en volume ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)						
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	0,4	0,3	0,5	0,6	0,7	1,3
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,8
<i>Formation brute de capital</i>	-1,6	0,0	0,5	0,8	-2,5	1,3
<i>Exportation de biens et services</i>	-0,8	3,1	1,4	-0,4	1,8	3,0
<i>Importation de biens et services</i>	-0,7	2,8	1,0	-0,6	1,0	2,8
Marché du travail ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)						
<i>Taux de croissance de l'emploi intérieur</i>	-0,2	-0,2	0,1	0,1	-0,2	0,3
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (%)</i>	8,3	8,4	8,4	8,5	8,5	8,4
Inflation ⁽²⁾ ⁽³⁾ (%)	1,4	1,2	1,4	0,9	1,2	0,8

⁽¹⁾ Glissement trimestriel pour les données trimestrielles hormis pour le taux de chômage qui est une moyenne sur le trimestre.

⁽²⁾ Les chiffres pour 2013 sont issus des données de la BNB. Les chiffres estimés pour 2014 sont quant à eux issus du Budget économique du Bureau fédéral du Plan de février 2014. Il est à noter que ces prévisions ont été établies avant la sortie des chiffres définitifs de la BNB pour 2013.

⁽³⁾ Variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

(p) estimations

Sources : BNB, BfP

• Activité économique

L'activité économique belge, mesurée par le PIB, a progressé de 0,2 % en 2013 (tableau 2) alors qu'en 2012, celle-ci avait subi un léger recul de 0,1 %. L'activité a progressé de manière continue sur l'ensemble de l'année, clôturant

2013 avec un taux de croissance de 0,5 % au quatrième trimestre en glissement trimestriel, soit la performance de croissance la plus élevée depuis le premier trimestre 2011.

L'évolution de l'activité économique en Belgique s'inscrit donc dans le contexte économique international et euro-

¹⁴ En moyenne sur les cinq années antérieures à la crise (2009), la croissance s'est établie à 2,1 %.

¹⁵ Selon la Commission européenne, seuls le Portugal (-0,1 %) et Chypre (-4,8 %) devraient encore faire face à un recul de leur activité en 2014.

péen qui s'est sensiblement amélioré en fin d'année. Le taux de croissance de l'activité belge est resté supérieur à celui de la moyenne de la zone euro grâce notamment à une croissance plus importante des dépenses de consommation publique et privée¹⁶, et reste cette année encore dans le peloton de tête des pays de la zone avec notamment l'Allemagne qui affiche une croissance de 0,4 % en 2013.

• Analyse par composante du PIB

À l'analyse du tableau 2 qui décompose le PIB selon l'approche dépenses, on constate au niveau de la demande intérieure que la consommation des ménages s'est renforcée légèrement en seconde partie d'année, augmentant au total de 0,7 % en 2013, ce qui contraste avec le recul de 0,3 % observé en 2012. Les dépenses des pouvoirs publics ont également évolué positivement de 0,7 %.

On observe également un renforcement en fin d'année des investissements, provenant principalement des entreprises, dont la croissance a atteint 0,8 % en glissement trimestriel au quatrième trimestre¹⁷. Les perspectives positives concernant l'activité ont donc, comme au niveau européen, joué sur les investissements qui se sont sensiblement redressés en seconde partie d'année.

Toutefois, ceux-ci ont globalement subi une baisse de 2,5 % en 2013. Ce résultat provient en grande partie de la baisse de l'investissement des ménages en logements et des administrations publiques de respectivement 3,8 % et 11,9 % ; baisse qui a principalement été concentrée au premier trimestre.

L'analyse des composantes de la demande extérieure montre que les exportations ont crû en 2013 à hauteur de 1,8 % bien qu'elles aient subi un léger recul de 0,4 % en glissement trimestriel au dernier trimestre. Les importations ont, quant à elles, augmenté de 1,0 %, résultant en une contribution de la demande extérieure de 0,7 pp à la variation de PIB. Tout comme la consommation des ménages, le dynamisme du commerce extérieur a également soutenu l'activité économique en 2013 en Belgique.

• Analyse par branche d'activité

Malgré une progression de 0,2 % au quatrième trimestre en glissement annuel, après dix trimestres consécutivement négatifs, la valeur ajoutée dans l'industrie enregistre un recul de 1,2 % sur l'ensemble de l'année 2013¹⁸. La légère reprise dans l'industrie observée en zone euro s'est également manifestée en Belgique au cours du dernier trimestre bien que celle-ci n'ait pas suffi à compenser les reculs successifs antérieurs.

La valeur ajoutée a reculé de 1,6 % dans la branche de la Construction en 2013 bien que celle-ci ait néanmoins progressé de 0,3 % au dernier trimestre en glissement trimestriel. Ceci est dû aux mauvais résultats enregistrés en première partie d'année à cause des conditions climatiques défavorables et de la baisse des investissements des ménages en logements.

Les services ont, quant à eux, progressé dans leur ensemble de 0,6 % en 2013. Mais alors que la valeur ajoutée dans les Activités spécialisées, scientifiques et techniques a stagné sur l'ensemble de l'année, les activités relatives à la Santé humaine et à l'action sociale ont vu leur valeur ajoutée augmenter de 2,1 %.

• Inflation

L'inflation a été en moyenne de 1,2 % sur l'année 2013, soit le taux le plus faible observé depuis 2009. En 2012, celle-ci était de 2,6 %. Cette baisse fait suite à la chute du prix de l'énergie, notamment du gaz (-8,5 %) et des combustibles liquides (-5,8 %) et dans une moindre mesure à la baisse des prix concernant les équipements et les services de téléphonie (-4,2 %) par rapport à l'année précédente.

• Contraction de l'emploi

La reprise de l'activité économique observée depuis trois trimestres se reflète depuis peu sur le marché du travail belge. Après six trimestres consécutifs de recul ou de stagnation, l'emploi en Belgique a enfin connu une légère croissance en glissement trimestriel aux troisième et quatrième trimestres 2013 de 0,1 %. Cet accroissement est cependant loin d'être suffisant pour compenser les pertes nettes enregistrées au cours des deux trimestres précédents, caractérisés par des contractions particulièrement fortes de l'emploi (-0,2 % en moyenne en glissement trimestriel). Au total, l'emploi aurait baissé de près de 11 000 unités en moyenne annuelle sur l'année 2013, soit une contraction de 0,2 %, à peu près équivalente à celle qu'il a connu lors de la première vague de récession de 2009.

Toujours en moyenne sur l'année 2013, la baisse de l'emploi aura été particulièrement sévère dans l'Industrie manufacturière, plus sensible aux fluctuations conjoncturelles (2,2 %), même si les branches de l'Agriculture et de la Construction n'ont pas non plus été épargnées (respectivement 1,7 % et 1,5 %). De plus, contrairement à ce qu'on avait pu observer en 2012, les créations d'emplois dans les services n'ont pas été suffisantes que pour compenser les pertes dans les autres branches. Le secteur des services aux

¹⁶ Malgré une croissance modeste du revenu disponible réel des particuliers de 0,5 %, contre 1,2 % en 2012.

¹⁷ Contre un recul de 1,6 % au premier trimestre 2013.

¹⁸ En 2012, ce recul s'est élevé à -2,4 %.

entreprises a en effet été peu dynamique en termes d'effectifs sur cette année 2013 (+0,5 % contre +1,6 % en 2012) et l'emploi s'est par ailleurs contracté dans les branches du Commerce, transport et horeca (-0,9 %) et dans l'Information et la communication (-0,5 %). On notera également que la branche Administration publique et Enseignement a, elle aussi, été touchée, dans un contexte de consolidation budgétaire à différents niveaux de pouvoir (-0,1 %).

• Indicateurs de confiance en hausse

Les indicateurs de confiance des consommateurs et des entreprises (graphique 4) n'ont cessé de progresser en seconde partie de l'année 2013 ainsi que durant les premiers mois de 2014. Depuis octobre dernier, l'indice de confiance des consommateurs est même passé au-dessus de sa moyenne de long terme, ce qui n'était plus arrivé depuis août 2011. Les perspectives concernant l'évolution du chômage et la situation financière des ménages se sont largement améliorées depuis mi-2013, contribuant de manière substantielle au regain de confiance des ménages. Ce dernier s'est traduit par une croissance continue des dépenses de consommation des particuliers, qui a largement contribué au maintien de l'activité en 2013¹⁹.

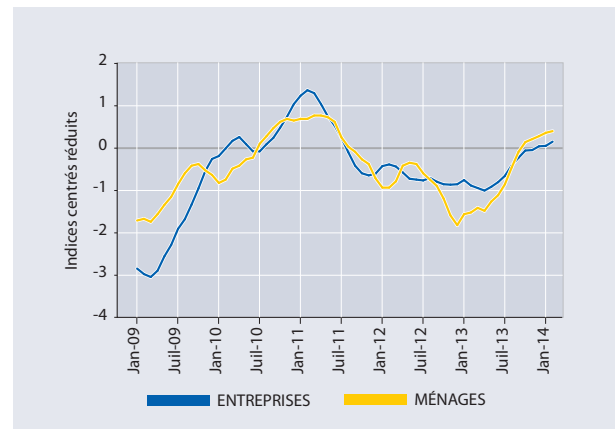
L'indicateur de confiance des entreprises est également passé au-dessus de sa moyenne de long terme, ce qui n'était plus arrivé depuis juillet 2011, suite aux perspectives économiques belges de plus en plus favorables dans un contexte d'amélioration de l'activité économique internationale. Ce regain de confiance s'est fait ressentir notamment au travers de la reprise des investissements des entreprises au dernier trimestre 2013.

• Perspectives économiques

La croissance économique devrait s'établir à 1,4 % en 2014 (Bureau Fédéral du Plan, Février 2014). La reprise devrait être largement soutenue par la demande intérieure avec notamment un renforcement de la consommation privée et un retour de croissance des investissements dans un contexte de perspectives d'expansion favorable de la demande et de hausse du taux d'utilisation des capacités de production.

La demande extérieure devrait également contribuer de manière positive à la croissance en 2014 à hauteur de 0,2 pp, grâce à un regain de dynamisme des exportations, suite notamment à la reprise de l'activité économique des principaux partenaires commerciaux de la Belgique.

GRAPHIQUE 4 : Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2009-2014 (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB – calculs IBSA

Au niveau de l'emploi, le redressement observé au second semestre 2013 devrait se poursuivre tout doucement en 2014 dans un contexte de reprise modérée de l'activité économique. Selon les dernières projections du Bureau fédéral du Plan, à peine 13 000 emplois seraient créés en moyenne sur cette année. Il s'agit d'une croissance très modeste comparée à l'historique de la série. Le taux de chômage au sens du BIT²⁰ devrait quant à lui se stabiliser à 8,4 %, après cinq années d'augmentation quasi continue.

¹⁹ Voir « analyse par composantes du PIB ».

²⁰ Voir glossaire.

2. Conjoncture à Bruxelles

2.1 Activité économique

TABEAU 3 : Évolution de la valeur ajoutée en volume dans les principales branches d'activité en 2012

	Poids dans la valeur ajoutée totale (en %)	Croissance en volume (en %)	Contribution à la croissance (en pp)	Contribution au différentiel avec le Royaume (en pp)	Dont structure (en pp)	Dont efficacité (en pp)
<i>Agriculture, sylviculture et pêche et industrie extractive (A, B)</i>	0,0	-5,3	0,0	-0,01	-0,01	0,00
<i>Industrie manufacturière (C)</i>	3,0	-6,0	-0,2	0,12	0,20	-0,08
<i>Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné et eau, gestion des déchets et dépollution (D, E)</i>	4,1	-2,7	-0,1	-0,03	-0,05	0,02
<i>Construction (F)</i>	2,8	2,9	0,1	0,02	-0,03	0,05
<i>Commerce de gros et de détail (G)</i>	9,5	-2,6	-0,3	-0,10	0,03	-0,14
<i>Transports et entreposage (H)</i>	5,2	3,4	0,2	0,22	0,01	0,21
<i>Hôtels et restaurants (I)</i>	1,9	1,2	0,0	0,03	0,00	0,03
<i>Information et communication (J)</i>	7,5	-0,1	0,0	-0,02	-0,01	0,00
<i>Activités financières et d'assurance (K)</i>	19,0	-1,3	-0,2	-0,22	-0,05	-0,18
<i>Activités immobilières (L)</i>	6,3	0,1	0,0	0,04	0,01	0,03
<i>Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (M, N)</i>	13,1	-1,6	-0,2	-0,20	-0,01	-0,19
<i>Administration publique (O)</i>	12,8	2,3	0,3	0,18	0,08	0,10
<i>Enseignement (P)</i>	6,0	1,4	0,1	0,03	-0,01	0,03
<i>Santé humaine et action sociale (Q)</i>	5,4	2,4	0,1	-0,07	-0,06	-0,01
<i>Autres activités de services (R, S, T)</i>	3,4	1,3	0,0	0,03	0,01	0,01
Total	100,0	-0,2	-0,2	-0,00	0,11	-0,11

pp : point de pourcentage
Source : ICN - calculs IBSA

• Les dernières données de la comptabilité régionale

L'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a publié le 31 janvier 2014 les nouveaux chiffres de la comptabilité régionale portant sur l'année 2012 ainsi qu'une révision des données relatives à l'année 2011.

Révision de 2011

L'analyse des chiffres révisés pour 2011 fait apparaître une croissance légèrement plus importante de la valeur ajoutée en volume pour Bruxelles. Celle-ci s'est finalement élevée

à 1,5 % alors qu'elle avait été précédemment annoncée à 1,4 % sur base des chiffres provisoires de l'ICN commentés dans le Baromètre d'avril 2013. Il est à noter qu'en Flandre, cette révision s'est également faite à la hausse en passant de 2,3 % à 2,8 %. En Wallonie en revanche, la croissance a été fortement revue à la baisse en passant de 2,3 % à 0,9 %. Au niveau du Royaume, la croissance est restée inchangée et s'est établie à 2,1 %. Ces révisions, tantôt marginales, tantôt importantes, rappellent que les chiffres présentés pour l'année t-2²¹ restent provisoires et que leur interprétation, bien qu'en général correcte au niveau des spécificités sectorielles, doit être soumise à une certaine prudence.

²¹ Par rapport à l'année de publication des chiffres de la comptabilité régionale.

Les données de 2012

En 2012, l'activité économique en Région bruxelloise a enregistré une croissance légèrement négative de la valeur ajoutée de -0,2 %, soit une croissance identique à celle au niveau national. Cette évolution avait été anticipée et commentée sur base de l'indicateur synthétique et de l'indicateur de retournement de l'IBSA²². Le premier témoignait d'une évolution sous la moyenne de long terme relativement stable tout au long de l'année 2012, hormis une baisse plus significative lors du troisième trimestre. L'indicateur de retournement avait également confirmé cette baisse d'activité au troisième trimestre ainsi que l'incertitude entourant la conjoncture lors des deux premiers mois de l'année.

Le tableau 3 reprend l'évolution entre 2011 et 2012 de la valeur ajoutée en volume ventilée par branche d'activité. Il donne notamment la contribution des différentes branches à la variation de la valeur ajoutée brute totale mesurée en volume. À l'analyse du tableau, il ressort qu'en 2012, les branches d'activités de l'Administration publique (0,3 pp), de l'Enseignement (0,1 pp) et de la Santé humaine et action sociale (0,1 pp) ont contribué positivement à la croissance à Bruxelles. Ces branches, de par leur nature moins dépendantes de cycle conjoncturel, ont donc été relativement épargnées. De plus, la croissance des dépenses publiques est restée positive en 2012²³. On note également une contribution positive à la croissance de la branche du Transport et entreposage, dont la situation conjoncturelle était particulièrement favorable lors de la première partie de l'année, ainsi que de la branche de la construction (0,1 pp).

En revanche, la branche de l'industrie manufacturière (-0,2 pp), le commerce de gros et de détail (-0,3 pp) ainsi que les activités financières et d'assurances (-0,2 pp) et les activités spécialisées scientifiques et techniques (-0,2 pp) ont contribué négativement à la croissance à Bruxelles. Alors que les activités industrielles et liées, dans ce cas, le commerce de gros, ont subi rapidement les retombées du retournement conjoncturel international entamé à la mi-2011, c'est la situation de stagnation de l'activité présente depuis lors sur l'ensemble de l'année 2012 qui est responsable du recul de l'activité dans les activités de services avancés à la production.

En 2012, le différentiel de croissance de la valeur ajoutée en volume entre la Région bruxelloise et le Royaume est pratiquement nul²⁴ (tableau 3). La méthode shift-share²⁵ permet de décomposer cet écart de croissance et de l'attribuer soit à une différence de structure d'activité (effet structure) soit aux différences de performance des branches à structure d'activité constante (effet efficacité). Selon les résultats de cette analyse, le différentiel de croissance en défaveur de la Région provient d'un effet d'efficacité négatif (-0,11 pp) alors que l'effet de structure est resté positif (0,11 pp) en 2012.

L'analyse en détail de l'**effet de structure** indique que ce sont les poids spécifiques²⁶ des branches Industrie manufacturière et Administration publique qui ont permis à Bruxelles de se maintenir par rapport au Royaume en 2012, avec un effet de structure de positif par rapport à la Belgique. Les raisons sont par contre différentes en fonction de la branche analysée. En effet, concernant l'Industrie manufacturière, c'est principalement la faible représentation de cette branche à Bruxelles qui a engendré une contribution au différentiel avec le Royaume positive (0,12 pp), l'activité dans l'industrie ayant reculé aussi bien au niveau bruxellois qu'au niveau national. En revanche, l'activité dans l'Administration publique a, quant à elle, évolué à la hausse aussi bien à Bruxelles qu'au niveau du Royaume mais la forte représentation de cette branche dans la Capitale lui a permis de contribuer positivement au différentiel avec le Royaume à hauteur de 0,18 pp.

En ce qui concerne l'**effet d'efficacité**, celui-ci apparaît négatif, ce qui peut être interprété comme une moins bonne performance relative des différentes branches d'activité au sein de la Région par rapport au niveau national. Ce sont majoritairement les branches relatives aux Activités financières et d'assurance ainsi que celle relative aux Activités spécialisées, scientifiques et techniques qui ont affiché une performance plus faible qu'au niveau national résultant en une contribution négative au différentiel avec le Royaume de -0,22 pp. Dans une moindre mesure, la branche de l'Industrie manufacturière et du Commerce de gros et de détail ont également affiché des performances moins élevées que le Royaume.

Les résultats de l'analyse shift-share permettent d'éclairer l'évolution de l'activité économique en Région bruxelloise en 2012. Bruxelles a globalement affiché de moins bonnes performances sur l'année, particulièrement dans les branches d'activité de services avancés, fortement représentés dans la Capitale. Bien que ce type d'activités ait tendance à être moins sensible au cycle conjoncturel, cette résilience disparaît lors d'une stagnation globale prolongée de l'activité comme celle débutée en mi-2011²⁷. De plus, dans ces cas de sensibilité à une mauvaise négative durable, ce type de branches d'activités réagit généralement avec du retard. En 2012, celles-ci ont donc finalement ressenti les effets de la situation conjoncturelle négative débutée l'année antérieure, entraînant une perte de performance par rapport au Royaume. La structure d'activité de la Région, tantôt grâce à une représentativité moins importante des branches comme celle de l'industrie manufacturière ou tantôt grâce à une plus forte représentativité, comme c'est le cas pour l'Administration publique, a quant à elle permis à Bruxelles de contrebalancer la mauvaise performance relative dans les services avancés, résultant en une contribution au différentiel avec le Royaume proche de zéro en 2012.

²² Voir glossaire.

²³ 1,4 % au niveau national.

²⁴ 0,0016 pp.

²⁵ Voir glossaire.

²⁶ Voir tableau 4.

²⁷ Ni lors d'un choc tel que celui de 2009.

TABLEAU 4: Structure de la valeur ajoutée en 2012, Région de Bruxelles-Capitale, à prix courants

	Poids dans la valeur ajoutée (en %)
Activités financières (K)	19
Administration publique et enseignement (O, P)	19
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (M, N)	13
Commerce de gros et de détail (G)	9
Information et communication (J)	8
Activités immobilières (L)	6
Transport et entreposage (H)	5
Santé et action sociale (Q)	5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (D, E)	4
Autres activités de services (R, S, T)	3
Industrie manufacturière (C)	3
Construction (F)	3
Hôtels et restaurants (I)	2
Agriculture, sylviculture et pêche et industrie extractive (A, B)	0
Total	100

En bleu : branches spécifiquement abordées dans notre analyse conjoncturelle.

Source : BNB

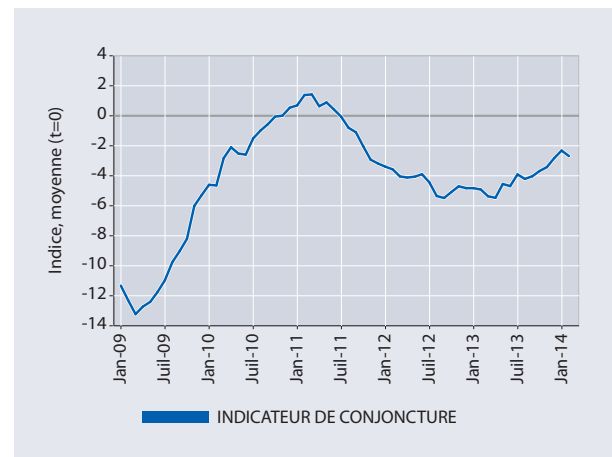
• Structure de l'activité économique bruxelloise

La structure de l'activité économique bruxelloise (tableau 4) est dominée par les branches Activités financières et Administrations publiques et éducation, avec 19 % de part dans la valeur ajoutée en 2012 pour chacune d'entre elles. La branche Activités spécialisées, scientifiques et techniques et services administratifs et de soutien représente quant à elle 13 % de la valeur ajoutée totale. En bas du tableau, si l'on somme la part de l'Industrie manufacturière et celle de la Construction, on arrive seulement à un total de 6 %. Les lignes bleutées du tableau 4 sont les branches qui font l'objet d'une analyse plus détaillée dans le présent Baromètre. Le choix s'est basé d'une part sur la prépondérance de ces branches à Bruxelles et d'autre part sur leur caractère plus ou moins sensible à la conjoncture.

• Analyse de la conjoncture récente

L'indicateur synthétique de conjoncture²⁸ de la Région (graphique 5) a poursuivi progressivement sa remontée entamée au printemps 2013. Il est ensuite légèrement retombé en février, atteignant néanmoins une valeur qu'il n'avait plus franchie depuis octobre 2011. Il apparaît dès

GRAPHIQUE 5 : Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)



Source : BNB – calculs IBSA

lors que la situation conjoncturelle à Bruxelles s'est améliorée au cours de la seconde partie de l'année 2013 bien que les valeurs de l'indicateur synthétique soient restées en deçà de leur moyenne de long terme.

²⁸ Voir glossaire.

L'indicateur de retournement²⁹ (graphique 6) est en accord avec cette interprétation qui indique en seconde partie d'année un régime positif de la conjoncture jusqu'en février 2014 malgré un léger passage à vide en novembre dernier. Cette situation contraste avec une première partie d'année où l'indicateur est passé en régime neutre à trois reprises, témoin d'une situation conjoncturelle fragile.

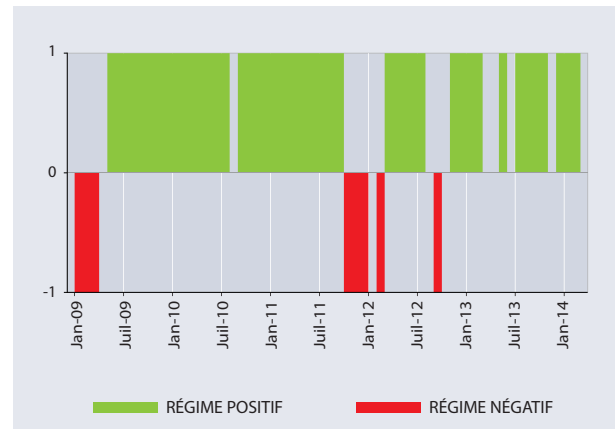
L'évolution de la conjoncture à Bruxelles apparaît ainsi en phase avec le contexte conjoncturel belge et international avec une légère reprise qui semble se profiler au cours des derniers mois de 2013 après une mauvaise première partie d'année.

L'analyse des données relatives aux chiffres d'affaires dans différentes branches d'activité reprise plus en détail dans la section suivante montre que les branches d'activité relatives à la production industrielle et aux services directement liés ont suivi l'environnement conjoncturel national et international, avec une légère amélioration des données de chiffres d'affaires dans l'Industrie manufacturière ainsi que dans la branche relative au Transport et à l'entreposage et dans une moindre mesure du Commerce de gros au cours des derniers mois de 2013³⁰ (voir point suivant). Plutôt que d'un redressement net de l'activité, il faut parler d'un arrêt de la dégradation de la situation dans ces branches d'activité avec une pente du cycle conjoncturel qui tend à s'inverser, laissant présager une amélioration dans les mois à venir. Néanmoins, la situation est restée négative tout au long de l'année.

Les branches relatives aux services avancés à la production, qui sont en général moins sensibles au cycle conjoncturel et qui réagissent avec un certain retard, ne montrent pas de redressement particulier au cours de la seconde partie d'année. Ainsi, les branches de l'Information et de la communication et des Activités spécialisés, scientifiques et techniques, sont restées en situation conjoncturelle négative en fin d'année. Le contexte conjoncturel morose très étendu dans le temps, comme ce fut le cas entre mi 2011 et mi 2013, est parvenu à atteindre la croissance dans ces branches d'activité, entraînant une situation conjoncturelle négative depuis fin 2012, qui n'a pas encore ressenti la légère amélioration de la conjoncture des derniers mois.

L'activité dans les branches de la Construction et du Commerce de détail a par ailleurs évolué à la hausse en seconde partie d'année. Pour la première, cela s'explique par l'amélioration des conditions climatiques par rapport au début 2013 ainsi que par la reprise des investissements en logements. Pour le Commerce de détail, cette reprise trouve ses

GRAPHIQUE 6 : Indicateur de retournement conjoncturel



Source : IBSA

sources dans le regain de confiance des ménages ainsi que dans l'arrêt progressif de la dégradation du marché du travail bruxellois en seconde partie d'année (voir section 2.2).

• Analyse par branche d'activité

Comme expliqué dans le précédent Baromètre conjoncturel, dans le contexte de stagnation globale de l'activité économique depuis le milieu de l'année 2011, l'interprétation des outils standards utilisés pour analyser la conjoncture doit être circonspecte. En effet, ceux-ci se réfèrent à la tendance de long terme de la croissance économique pour déduire des variations par rapport à celle-ci et définissent de la sorte le cycle conjoncturel. Or, ces deux dernières années, la croissance moyenne a été proche de zéro, loin de la croissance tendancielle plus proche de 2 % par an. Ceci tend à accentuer pour la période qui nous intéresse les épisodes de baisse de conjoncture dans les graphiques usuels. Si les indications qualitatives quant à l'état conjoncturel de l'activité économique bruxelloise demeurent fiables, l'ampleur des variations ne doit pas être interprétée directement. Les commentaires associés permettent au lecteur de mieux apprécier la mesure relative de ces mouvements et leur signification pour l'évolution de la conjoncture économique. Le retour à une trajectoire de croissance plus marquée permettra à terme de corriger les évolutions tendanciennes sur cette période, pour redonner aux analyses graphiques leur entière validité numérique.

²⁹ Voir glossaire.

³⁰ La dernière donnée disponible au moment de la rédaction du présent Baromètre étant novembre 2013.

– Production industrielle et services directement liés

Industrie

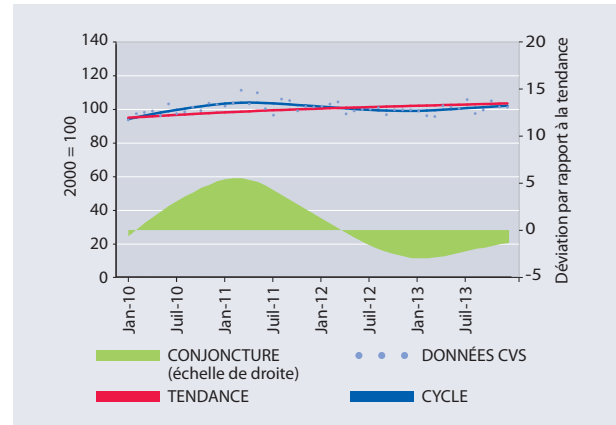
La situation conjoncturelle de la production industrielle nationale (graphique 7) a continué à s'améliorer en seconde partie d'année, se rapprochant petit à petit de sa tendance de long terme bien qu'en décembre 2013³¹ on se trouve toujours en conjoncture négative. Au niveau des types de biens produits, l'indice de production des biens de consommation, moins sensible aux variations conjoncturelles, s'est redressé au cours des deux derniers trimestres alors qu'il a fallu attendre le quatrième trimestre pour que l'indice de la production de biens intermédiaires et d'équipements affiche une croissance légèrement positive conformément au renforcement de la situation conjoncturelle³² au cours des derniers mois.

Le chiffre d'affaire dans l'industrie à Bruxelles (graphique 8) s'est également légèrement renforcé au cours des derniers mois de l'année par rapport au début de l'année, comme en témoignent les données corrigées des valeurs saisonnières dans le graphique correspondant. La situation conjoncturelle semble donc s'être stabilisée dans la branche industrielle bruxelloise. Cette reprise cadre totalement avec le contexte d'amélioration de la conjoncture au niveau supra-bruxellois.

Le chiffre d'affaires a augmenté le plus fortement dans les branches de production de biens à la consommation au cours des trois derniers mois disponibles³³ par rapport aux trois mois précédents. Dans une moindre mesure, le chiffre d'affaires s'est également amélioré dans les branches de production de biens intermédiaires telles que l'industrie pharmaceutique et la métallurgie. Les branches productrices de bien d'équipements ont également progressé, notamment grâce à un bon maintien de l'activité dans l'industrie automobile et plus particulièrement au niveau de production élevé d'Audi Forest.

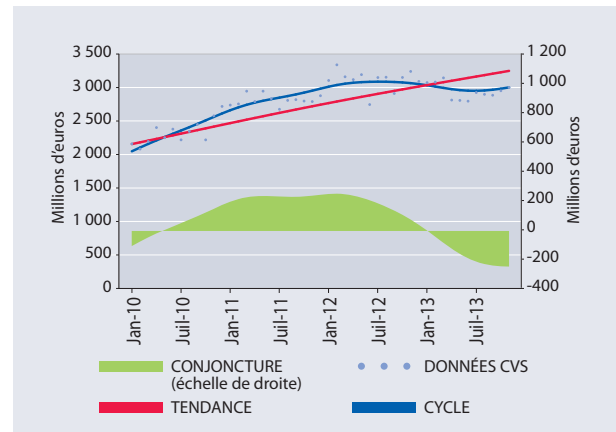
Pour conclure, après une mauvaise première partie d'année, des signes de reprise de l'activité manufacturière apparaissent aussi bien au niveau régional que national bien qu'elle ait débuté plus tôt dans l'année dans ce dernier. Les

GRAPHIQUE 7 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)



Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 8 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE – calculs IBSA

perspectives plus favorables pour les entreprises belges et bruxelloises concernant la demande extérieure adressée à la Belgique laissent à penser que la situation de l'industrie à Bruxelles devrait poursuivre son amélioration dans les mois à venir.

³¹ Dernière donnée disponible au moment de la rédaction du présent Baromètre.

³² En particulier le renforcement progressif de la demande extérieure adressée à la Belgique par ses partenaires commerciaux principaux que sont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas.

³³ Il s'agit des mois de septembre, octobre et novembre 2013, à défaut du dernier trimestre complet.

Construction

Le fléchissement observé en première partie d'année 2013 suite aux conditions climatiques s'est inversé et la situation conjoncturelle dans la branche de la construction (graphique 9) a été très positive au cours du second semestre avec un niveau de chiffre d'affaires largement au-dessus de la tendance de long terme, notamment à partir de septembre. Les conditions climatiques de fin d'année particulièrement favorables ainsi que la légère reprise des investissements en logements en seconde partie d'année ont contribué à la reprise de l'activité dans cette branche à Bruxelles.

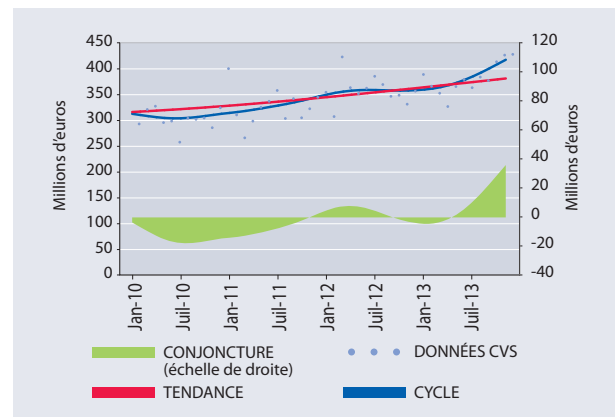
La lecture des résultats d'enquêtes³⁴, menées par la BNB, relatifs à l'évaluation des carnets d'ordres (graphique 10), en hausse depuis octobre 2013, vont de pair avec les bons résultats enregistrés sur cette même période du niveau du chiffre d'affaires. La courbe laisse aussi indiquer une augmentation du volume d'activité dans la branche dans les mois à venir. Au niveau national, l'indicateur a continuellement diminué au second semestre, mais une remontée semble s'amorcer au cours du mois de février 2014. L'indicateur d'évaluation des carnets d'ordres dans la construction à Bruxelles est resté au-dessus de l'indicateur national, laissant présager un meilleur maintien de la branche au cours des prochains mois dans la Capitale.

Transport et entreposage

L'évolution de cette branche, fortement liée aux activités de production, et donc sensible au cycle conjoncturel, a suivi la même trajectoire que celle de l'industrie au cours de la seconde partie d'année 2013.

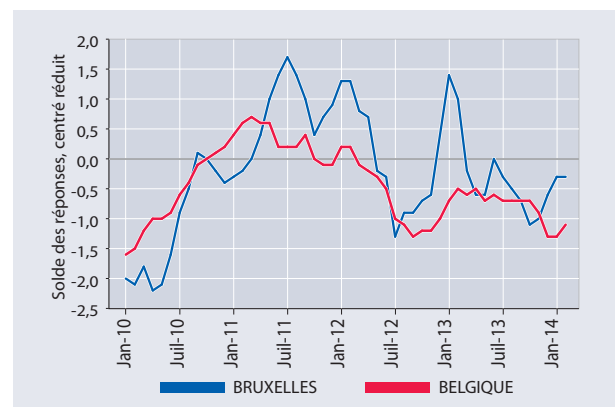
En effet, après avoir connu un mauvais premier trimestre suivi de résultats plutôt encourageants en avril et mai 2013, le chiffre d'affaires dans la branche du transport et de l'entreposage (graphique 11) a de nouveau chuté au cours des premiers mois de la seconde partie d'année. Cependant, celui-ci s'est ensuite amélioré comme en témoignent les données corrigées des valeurs saisonnières d'octobre et de novembre bien que la conjoncture soit restée négative en fin d'année. Cette évolution est en adéquation avec la situation conjoncturelle supra-bruxelloise, qui n'a connu d'amélioration qu'en fin d'année. Si la reprise se confirme en 2014, le chiffre d'affaires dans cette branche d'activité devrait lui aussi se rapprocher de sa moyenne de long terme au cours des prochains mois.

GRAPHIQUE 9 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)



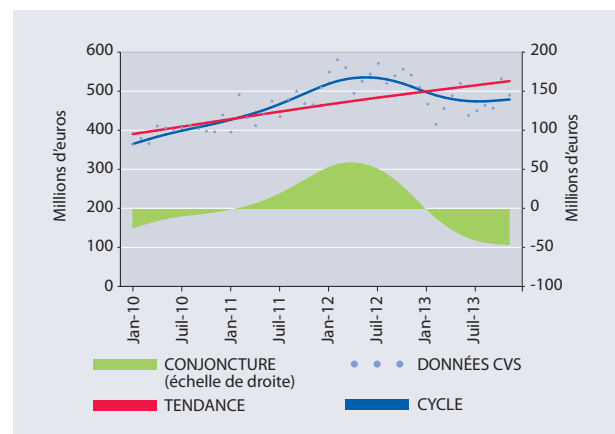
Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 10 : Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 11 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Entreposage, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE – calculs IBSA

³⁴ Voir glossaire.

Commerce de gros

Tout comme la branche du transport et entreposage, l'évolution de la branche du commerce de gros (graphique 12) est fortement liée au cycle conjoncturel. C'est donc tout aussi naturellement que le chiffre d'affaires a évolué de manière assez similaire à celui de l'industrie, avec un léger redressement du cycle en seconde partie d'année malgré une situation conjoncturelle négative sur l'ensemble de 2013. Tout comme les autres branches de services directement liés à la production, on s'attend à une reprise de l'activité en 2014.

Ce sentiment d'amélioration de la situation conjoncturelle dans la branche du commerce de gros au cours des prochains mois est également appuyée par les résultats relatifs aux perspectives de demande dans le commerce (graphique 13), dont la courbe n'a cessé de grimper depuis septembre dernier aussi bien à Bruxelles qu'en Belgique. Ainsi, la courbe est parvenue en février 2014 un niveau qui n'avait plus été atteint depuis mai 2011 et situé largement au-dessus de sa moyenne de long terme.

– Services avancés à la production

Les branches de services avancés ont la part la plus importante dans la valeur ajoutée à Bruxelles (46 % en 2012 contre 31 % en Flandre et 28 % en Wallonie) du fait notamment de la spécialisation administrative et politique de premier plan de la Capitale. L'activité économique régionale est donc plus nettement marquée par les évolutions dans cette branche.

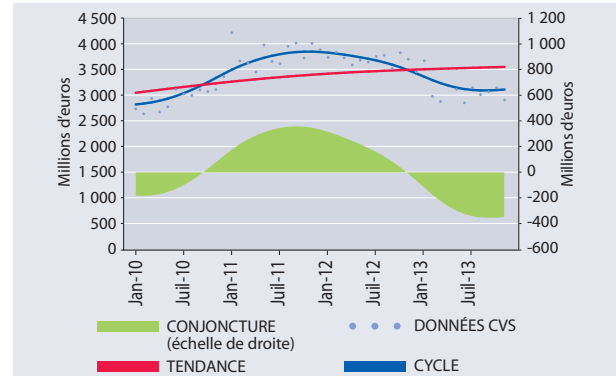
Moins directement dépendantes de la production industrielle, ces branches d'activité de services sont relativement moins sensibles à la conjoncture. Cependant, en cas d'épisode conjoncturel fortement négatif, comme la crise de 2009 ou en cas de contexte conjoncturel morose très étendu dans le temps, comme c'est le cas depuis mi-2011, les effets négatifs de l'environnement conjoncturel se propagent également de manière significative dans ces branches d'activités. C'est à cette dernière situation que nous sommes actuellement confrontés.

Si des signes de début de reprise commencent à apparaître dans les branches d'activités liées à la production industrielle au cours de ces derniers mois, elles n'ont néanmoins pas encore fait leur apparition dans les branches des services avancés, qui réagissent généralement avec un certain retard.

Information et communication

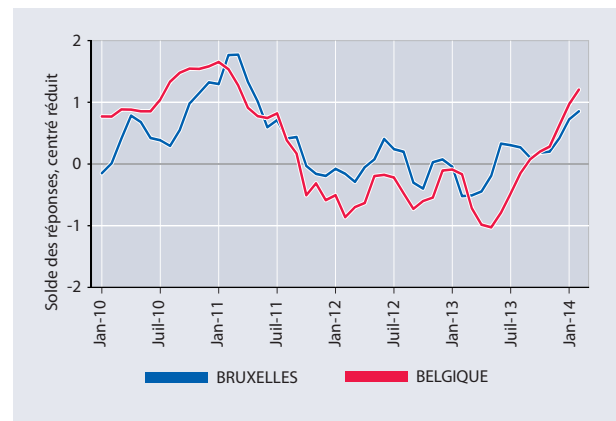
Cette branche d'activité regroupe ce que l'on appelle généralement les activités relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication. Le chiffre d'affaires pour cette branche (graphique 14) est resté dans une phase de conjoncture négative au cours de la seconde partie de l'année 2013 mais avec des données corrigées des valeurs saisonnières qui sont restées proches de la tendance de long terme, voire qui l'ont dépassée en septembre.

GRAPHIQUE 12 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)



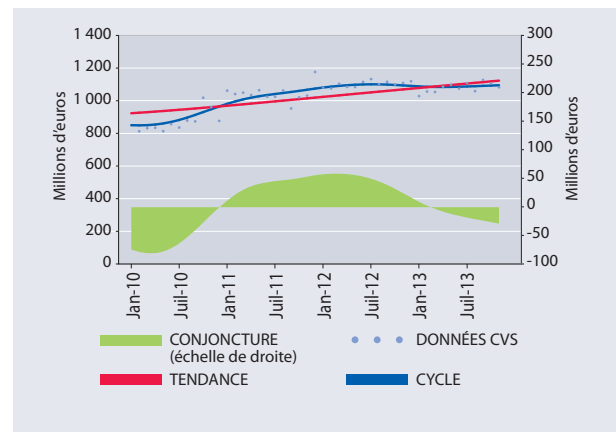
Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 13 : Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 14 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Information et Communication, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE – calculs IBSA

Cette évolution fait suite au climat conjoncturel morose qui s'est installé depuis mi-2011 et qui a continué de produire des effets négatifs sur les activités de services avancés. Les activités liées aux TIC réagissent toutefois en général assez rapidement en cas de reprise nette de l'activité ; si les signes de reprise venaient à se confirmer en 2014, cette branche devrait dès lors enregistrer à nouveau un niveau de chiffre d'affaires supérieur à son niveau de long terme.

Autres services non-financiers aux entreprises

Cette branche regroupe les activités de services spécialisées, scientifiques et techniques et de services administratif et de soutien. De par le statut de centre administratif et politique de la Région bruxelloise, il est normal que cette branche soit, en termes de part dans la valeur ajoutée, une des plus importantes de la Région de Bruxelles-Capitale (13 % en 2012).

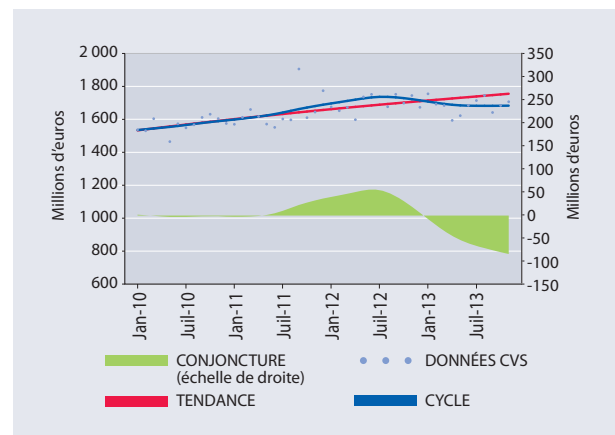
Cette branche d'activité est de manière générale assez peu cyclique, avec des valeurs de chiffre d'affaires observées qui fluctuent à l'entour de leur tendance de long terme, sauf lors de phases de crise ou lors de phase de morosité conjoncturelle prolongée (graphique 15). Tout comme pour les activités liées à l'information et la communication, on remarque une prolongation de la chute d'activité amorcée mi-2012, sans signe révélateur d'une reprise forte dans la branche en fin d'année, du fait de la réaction différée de ces branches à la conjoncture supra-bruxelloise.

Depuis octobre, l'indicateur relatif aux perspectives d'activité dans les services issues des enquêtes auprès des entreprises (graphique 16) est repassé au-delà de sa moyenne de long terme mais n'a cessé de diminuer depuis lors jusqu'en février 2014 n'incitant pas à prévoir une reprise immédiate de l'activité dans cette branche des services. On doit plutôt s'attendre à une stagnation de ces activités dans les mois à venir, le retour à la croissance ne se faisant qu'après une reprise confirmée des activités de production, probablement au cours de la seconde partie de l'année 2014.

Services financiers

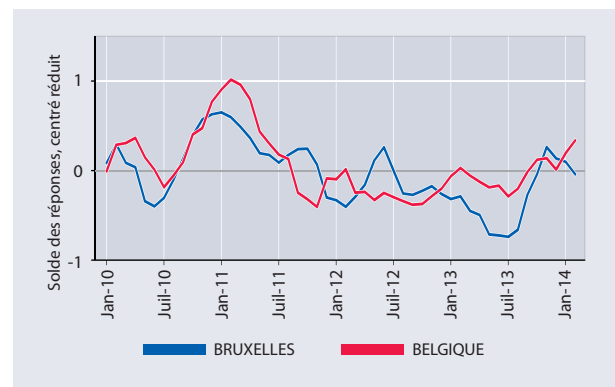
La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

GRAPHIQUE 15 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de Services administratifs et de soutien, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 16 : Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB – calculs IBSA

Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. Les activités de cette branche ne sont pas non plus couvertes par les enquêtes de conjoncture de la BNB. Nous avons donc recours à des indicateurs alternatifs permettant d'évaluer la marge d'intermédiation, un des principaux déterminants de la valeur ajoutée pour cette branche.

Cette marge varie en fonction du volume des encours de crédits³⁵ (graphique 17) et du différentiel de taux entre prêt à moyen ou long terme (ici représenté par le taux sur les emprunts d'État à 10 ans) et le financement interbancaire à court terme (Euribor à 3 mois) (graphique 18). Le niveau des taux d'intérêts obligataires est également un indicateur important pour juger de l'environnement opérationnel des compagnies d'assurance (en particulier d'assurance-vie).

Après être légèrement remontés jusqu'en septembre 2013, les taux d'intérêts auxquels se financent la Belgique et ses principaux partenaires commerciaux en Europe sont légèrement redescendus jusqu'en février 2014. Sur la même période, les taux de refinancement des banques sont restés bas, bien qu'ils aient légèrement augmenté au cours de la seconde partie d'année, diminuant légèrement la marge d'intermédiation bancaire (graphique 18) qui, en février 2014, a la même valeur qu'en janvier 2013.

Les encours de crédits auprès des institutions financières (graphique 17) ont évolué en miroir de cette situation obligataire : au plus bas de la conjoncture à la mi-2013, les montants d'encours ont sensiblement reculé en parallèle au resserrement des taux. Cette situation de relative tension sur le marché des crédits semble se résorber rapidement dans les derniers mois de 2013 et au début 2014, avec une reprise des augmentations d'encours en même temps que la baisse relative des taux. Le parallèle avec la situation conjoncturelle est clair, et la dynamique récente semble pointer vers une reprise des investissements des entreprises, impliquant une plus forte demande de crédit dans une situation où les marges d'intermédiation sont encore confortables. Ainsi, l'évolution à court terme de la valeur ajoutée dans le secteur financier devrait être positive.

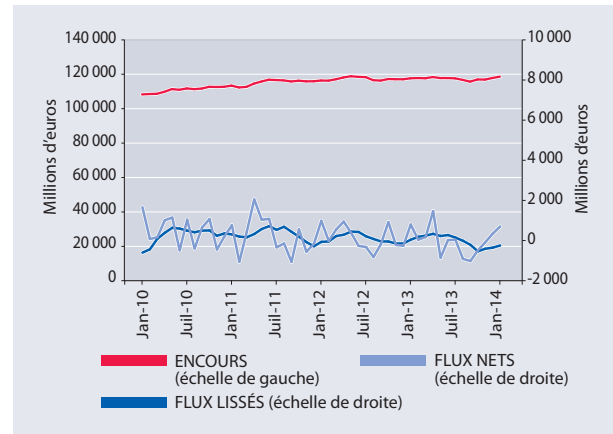
– Services aux personnes

Les activités de services qui sont visées ici sont globalement peu sensibles au cycle conjoncturel, tout comme les services aux entreprises avancés à la production. Les raisons sont néanmoins différentes. Dans ce cas, l'activité dépend principalement du comportement de consommation des ménages et non de celui des entreprises. Les ménages ayant tendance à lisser leurs comportements de consommation, les évolutions conjoncturelles de ces activités sont nettement moins marquées.

Commerce de détail

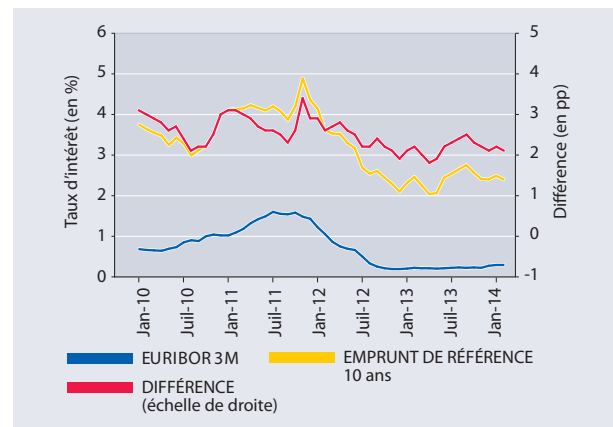
La situation conjoncturelle s'est largement améliorée en seconde partie d'année dans la branche du Commerce de détail (graphique 19) après quelques mois plutôt moroses. La valeur du chiffre d'affaires corrigé des valeurs saisonnières pour novembre 2013 est d'ailleurs située largement au-dessus de la moyenne de long terme. Le regain de confiance auprès des ménages bruxellois en seconde partie d'année ainsi que l'arrêt de la dégradation du marché du travail à partir du troisième trimestre sont à l'origine de la reprise de l'activité dans cette branche.

GRAPHIQUE 17: Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)



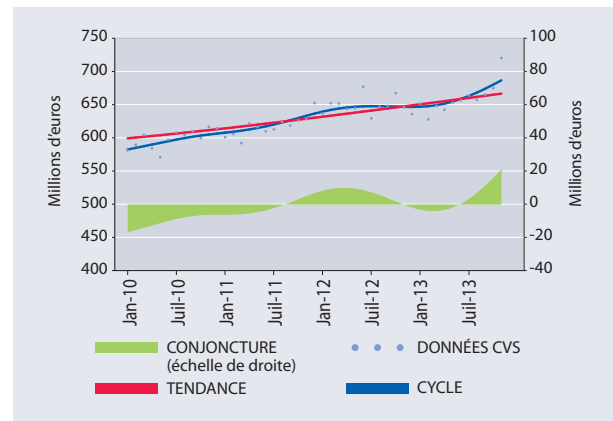
Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 18: Taux d'intérêt de référence pour la marge d'intermédiation bancaire



Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 19: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RCB (millions d'euros)



Source: DGSIE – calculs IBSA

³⁵ Voir glossaire.

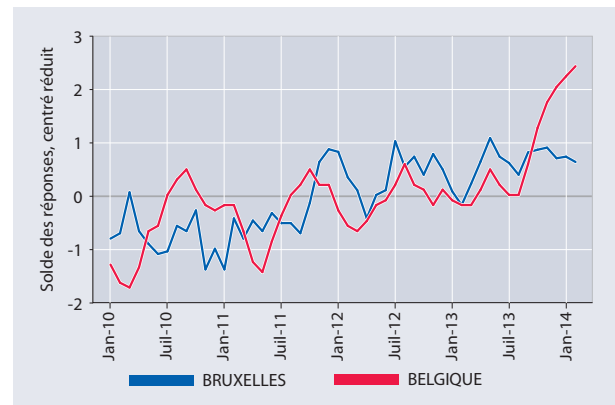
Les résultats d'enquêtes auprès des ménages bruxellois et belges³⁶ portant sur les prévisions d'achats importants (meubles, télévision, machine à laver, ordinateur, etc.) illustrent la reprise d'activité dans la branche du Commerce de détail (graphique 20) entre août et novembre 2013, ce qui correspond au redressement de la branche au cours de ces mois. Cependant, les résultats pour les mois suivants indiquent une légère tendance à la baisse pour les ménages bruxellois (bien qu'au-dessus de la moyenne de long terme) contre une hausse très franche pour les ménages belges. L'activité dans la branche devrait donc à tout le moins se maintenir dans les mois à venir.

• Démographie des entreprises

Fin 2013, la Région de Bruxelles-Capitale accueillait 88 731 **entreprises actives**³⁷, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 2012 (+1 374 unités). Même si la croissance du stock d'entreprises à Bruxelles reste positive, on note un net ralentissement de la progression en comparaison des années précédentes (+2,9 % en 2012 notamment). La croissance en glissement annuel enregistrée aux troisième et quatrième trimestres 2013 prolonge ainsi la tendance orientée à la baisse depuis début 2012 (courbe bleue dans le graphique 21). La situation est similaire au niveau national puisque l'évolution du nombre d'entreprises en activité en Belgique ralentit également, renouant, fin 2013, avec son point le plus bas observé quatre ans plus tôt (+1,0 % en glissement annuel). Le différentiel se maintient en faveur de la Région dont le stock d'entreprises a continué de progresser plus rapidement qu'au niveau belge.

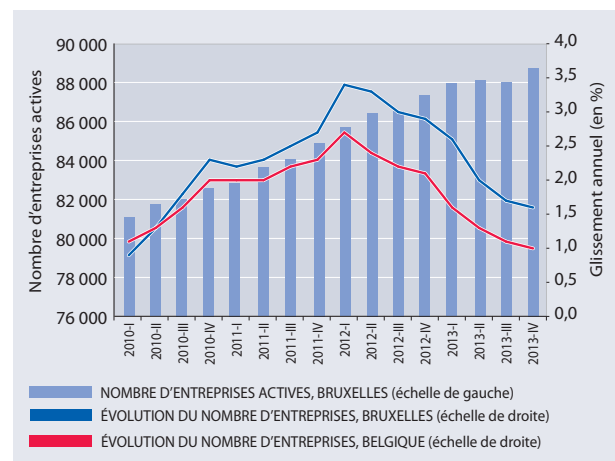
Au cours du deuxième semestre 2013, on a recensé 4 888 **créations d'entreprises**³⁸ à Bruxelles, un chiffre en hausse de 5,1 % par rapport à la même période l'année précédente. Cette augmentation intervient cependant après un recul en glissement annuel durant les deux semestres précédents (notamment -4,7 % au premier semestre 2013). La Région s'en sort mieux que l'ensemble du pays qui a connu, à un an d'écart, une baisse nettement plus forte du nombre d'entreprises créées entre mi-2012 et mi-2013, ainsi qu'une stagnation au second semestre 2013. Sur la totalité de 2013, la Région bruxelloise a enregistré 10 344 créations, soit à peine 0,3 % de moins que le record atteint l'année précédente. Globalement, le niveau des créations reste donc élevé à Bruxelles, avec une hausse de près de 7 % par rapport au niveau de 2007 tandis que pour la Belgique, on observe

GRAPHIQUE 20: **Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)**



Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 21: **Nombre d'entreprises actives, 2010-2013**



Source: DGSIE – calculs IBSA

le même nombre d'entreprises créées en 2013 que six ans plus tôt. Comme sur l'ensemble de la période considérée, le taux de création³⁹ à Bruxelles reste supérieur à la moyenne nationale. Entre juillet et décembre 2013, 5,5 entreprises ont été créées sur le territoire régional pour 100 entreprises actives, soit pratiquement le même ratio que l'année précédente. Au niveau belge, le taux de création s'établit à 4,1 % pour le second semestre 2013.

³⁶ Voir glossaire.

³⁷ Les données commentées ici concernent uniquement les entreprises assujetties à la TVA reprises en cette qualité dans la Banque-Carrefour des Entreprises.

³⁸ Voir glossaire.

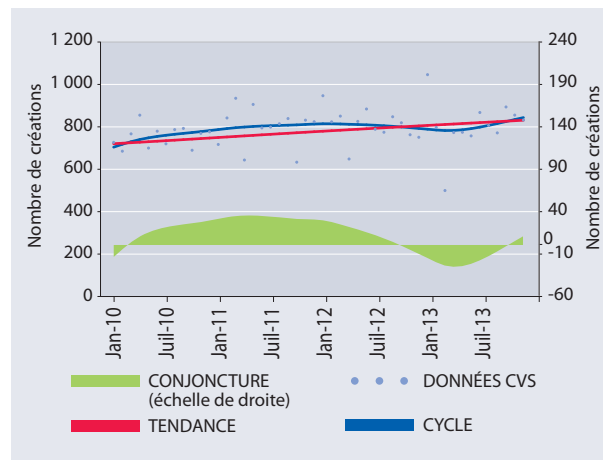
³⁹ Voir glossaire.

Afin d'analyser l'évolution conjoncturelle des créations d'entreprises à Bruxelles, on peut appliquer un traitement statistique à la série de données brutes (graphique 22). Les premiers mois de 2013 ont été marqués par le prolongement de la dégradation du cycle conjoncturel entré dans une phase négative au quatrième trimestre 2012. Le creux atteint en avril se situe néanmoins largement au-dessus du point bas absolu observé le même mois en 2009, au plus fort de la crise. À partir de mai 2013, le cycle conjoncturel s'est rapidement amélioré et le nombre de créations est repassé au-dessus de la tendance de long terme durant les deux derniers mois de l'année. Étant donné que les prévisions d'une reprise de l'activité économique semblent se confirmer pour 2014, on peut penser que les créations devraient se maintenir à un niveau élevé dans les mois à venir.

Avec 3 987 unités au deuxième semestre 2013, les **cessations d'entreprises**⁴⁰ à Bruxelles s'inscrivent en forte hausse par rapport à la même période en 2012 (+14,8 %). Déjà, les deux semestres précédents avaient été marqués par un net accroissement. La Belgique enregistre également une augmentation soutenue des cessations d'activité depuis mi-2012, mais selon un rythme sensiblement moindre qu'au niveau bruxellois (+11,1 % en glissement annuel pour le deuxième semestre 2013). Sur l'ensemble de l'année écoulée, 8 427 entreprises ont mis un terme à leur activité à Bruxelles, soit un bond de plus de 1 000 unités par rapport à 2012 (+14,4 %). Si l'on considère une période plus longue, la crise de 2008 et ses répercussions prolongées les années suivantes ont amené le nombre de cessations très nettement au-delà du niveau observé en 2007. Cela vaut à l'échelle nationale (+16,3 % en 2013 par rapport à 2007) et plus encore pour la Région bruxelloise (+25,3 % sur le même intervalle). Logiquement, comme c'est le cas du côté des créations d'entreprises, Bruxelles continue d'afficher un taux de cessation⁴¹ plus élevé que celui calculé pour la Belgique. Le différentiel en défaveur de la Région s'est même creusé au deuxième trimestre 2013, enregistrant sa valeur la plus élevée sur la période considérée. On totalise ainsi 4,5 cessations pour 100 entreprises actives à Bruxelles durant les six derniers mois de 2013, contre un taux de 3,4 % au niveau belge.

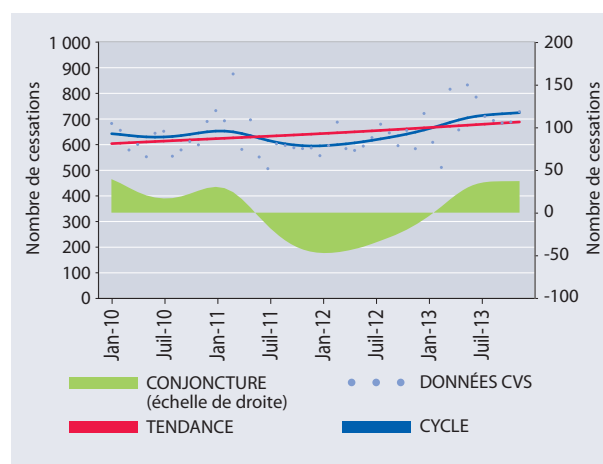
L'analyse conjoncturelle révèle que nous sommes entrés dans une phase de conjoncture « négative » depuis mars 2013 (graphique 23). Depuis lors, la courbe du cycle se situe en effet au-dessus de la tendance de long terme, ce qui constitue une évolution défavorable parlant de cessations d'entreprises. Les observations du second semestre de l'année marquent une stabilisation du cycle qui évolue parallèlement à la tendance. Le niveau des cessations devrait rester élevé dans les mois à venir car la reprise de l'activité économique annoncée en 2014 ne suffirait pas à retourner l'évolution tendancielle orientée à la hausse (voir explications en fin de section).

GRAPHIQUE 22 : Évolution conjoncturelle des créations d'entreprises, RBC



Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 23 : Évolution conjoncturelle des cessations d'entreprises, RBC



Source : DGSIE – calculs IBSA

Étant donné la forte progression du nombre de cessations durant la seconde moitié de 2013, l'écart entre les créations et les cessations a atteint son plus faible niveau depuis le deuxième semestre 2009. Le différentiel reste néanmoins positif puisque la Région continue d'enregistrer davantage d'entreprises qui se lancent que d'entreprises mettant fin à leur activité. Entre juillet et décembre 2013, on a observé 901 créations en termes nets sur le territoire bruxellois. Ce chiffre dépassait encore les 1 000 unités au premier semestre de la même année. Ces créations nettes expliquent la totalité de l'augmentation du stock d'entreprises actives à Bruxelles⁴².

⁴⁰ Voir glossaire.

⁴¹ Voir glossaire.

⁴² La progression de ce stock est également influencée par les déménagements d'entreprises entre les trois régions du pays et avec l'étranger. Dans le cas de Bruxelles, le solde migratoire est négatif sur l'ensemble de la période étudiée, dans la mesure où le nombre d'entreprises sortantes dépasse le nombre d'entreprises entrantes. Ce facteur contribue donc à ralentir l'évolution du stock d'entreprises bruxelloises. Au deuxième semestre 2013, 1 052 entreprises ont déménagé vers Bruxelles et 1 357 ont quitté le territoire régional.

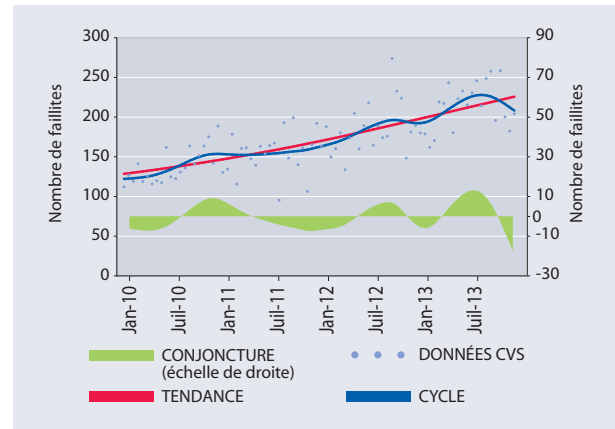
Sur l'ensemble de 2013, les **faillites d'entreprises**⁴³ ont augmenté de 17,2 % à Bruxelles, un rythme bien plus élevé qu'au niveau national (+10,9 %). Cependant, cette hausse a surtout concerné le premier semestre de l'année (+33,9 % en glissement annuel) alors que la progression s'est nettement ralentie durant les six derniers mois (+3,9 % par rapport à la même période en 2012). Le quatrième trimestre a même été marqué par une diminution de 8,6 % des cas de défaillance en glissement annuel. Pour la Belgique, l'augmentation des faillites n'a par contre pas connu de ralentissement, restant pratiquement constante sur les deux semestres de 2013. Avec 1 309 dépôts de bilan entre juillet et décembre 2013, le niveau des faillites reste très élevé à Bruxelles. Cela représente près de 600 cas de plus qu'à la même période en 2007, soit un bond de 80 % en six ans (+59 % à l'échelle nationale).

L'analyse des composantes conjoncturelle et tendancielle confirme que la situation s'est sérieusement dégradée sur le front des faillites d'entreprises depuis 2007 (graphique 24). La tendance suit une pente fortement positive qui s'est d'ailleurs nettement accentuée par rapport au début des années 2000. Depuis avril 2013, le cycle enregistre toutefois une amélioration, passant même sous la tendance à partir de septembre. Les trois dernières observations de l'année se situent en dessous de la tendance et semblent confirmer ce progrès. On pourrait donc observer un ralentissement de l'évolution des dépôts de bilan dans les prochains mois mais le niveau des faillites resterait élevé.

Le taux de faillite⁴⁴ en Région de Bruxelles-Capitale est resté stable entre la première et la seconde moitié de 2013, tout comme au niveau national. Le taux de faillite bruxellois demeure nettement supérieur à celui calculé pour la Belgique. Sur les six derniers mois de l'année, on a dénombré à Bruxelles 1 dépôt de bilan pour 67 entreprises actives, contre 1 pour 139 au niveau belge. Cela correspond à un taux de faillite de respectivement 1,5 % et 0,7 %. Les entreprises actives sur le territoire de la Région sont donc confrontées à un risque de faillite deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Par rapport aux chiffres du second semestre 2007, la situation s'est dégradée dans les deux cas mais le différentiel s'est légèrement creusé en défaveur de la Région bruxelloise. À cette époque, on comptait 1 faillite pour 107 entreprises en activité à Bruxelles, contre 1 pour 199 en Belgique. On peut supposer que la persistance d'un climat économique difficile depuis la crise a fini par mettre en péril la survie d'un nombre croissant d'entreprises qui avaient bien résisté dans un premier temps.

Le risque de faillite plus élevé pour les entreprises bruxelloises peut s'expliquer par différents facteurs. Comme c'est le cas

GRAPHIQUE 24: **Évolution conjoncturelle des faillites, RBC**



Source: DGSIE – calculs IBSA

dans d'autres grandes villes, Bruxelles affiche une dynamique entrepreneuriale élevée, caractérisée par un grand nombre d'« entrées » et de « sorties » d'entreprises (cf. les chiffres sur les créations, cessations et déménagements d'entreprises présentés plus haut). Cette forte dynamique se traduit par une prévalence accrue des faillites sur le territoire régional. D'une part, on observe en effet que le risque de déposer le bilan est maximum durant les premières années d'existence des entreprises. Or, Bruxelles accueille un nombre élevé de jeunes entreprises créées au cours des dernières années. D'autre part, les grandes villes ont généralement tendance à concentrer une plus forte proportion d'entreprises en difficulté. Il faut noter que les faillites ne représentent qu'une partie de la totalité des cessations d'entreprises. À Bruxelles, cette proportion est toutefois nettement plus élevée qu'au niveau national et a connu une hausse marquée au cours des dernières années. En 2009, une cessation sur quatre sur le territoire régional prenait la forme d'une faillite alors que le ratio est passé à 3 pour 10 en 2013 (respectivement 16 % et 19 % pour la Belgique).

En ce qui concerne la répartition sectorielle des faillites à Bruxelles, on observe qu'au second semestre 2013, six dépôts de bilan sur dix ont touché des entreprises actives dans le commerce (29 % du total), l'horeca (18 %) ou la construction (14 %). Le poids de ces trois branches d'activité s'est d'ailleurs renforcé par rapport à l'année précédente, signifiant que l'évolution des faillites y a été plus rapide que la moyenne régionale. Dans le commerce, 386 entreprises ont été déclarées en faillite entre juillet et décembre 2013, soit 7,2 % de plus qu'à la même période l'année précédente. L'horeca a connu une évolution similaire avec une croissance de 6,8 % pour un total de 236 fail-

⁴³ Le nombre de faillites d'entreprises est basé sur les déclarations des tribunaux de Commerce, complétées d'informations émanant du registre des entreprises de la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Économie. La population statistique se compose des entreprises soumises à la loi sur les faillites.

⁴⁴ Voir glossaire.

lites. Dans les deux cas, cette augmentation intervient après un bond de 35 % déjà au premier semestre de l'année. On observe toutefois dans les deux branches une amélioration sensible durant les trois derniers mois de 2013, avec une baisse de 13 % en glissement annuel dans le commerce et de 6 % dans l'horeca. Les entreprises du secteur bruxellois de la construction n'ont pas bénéficié de cette amélioration en fin d'année puisque la croissance des faillites s'est maintenue à hauteur de 15 % en glissement annuel au troisième comme au quatrième trimestre 2013. Durant la deuxième moitié de l'année, on a comptabilisé 182 faillites dans ce secteur. Plusieurs branches de moindre importance en termes de faillites ont également vu leur situation s'améliorer au quatrième trimestre 2013. C'est le cas dans les branches Activités de services administratifs et de soutien (-25 % au dernier trimestre 2013, en glissement annuel) et Transports et entreposage (-38 %) ou encore Information et communication (-18 %). Cependant, comme cette amélioration intervient après plusieurs trimestres marqués par des hausses importantes, le nombre de faillites reste élevé dans ces secteurs. On notera en revanche que les faillites sont reparties à la hausse dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+12 %).

Les 1 309 faillites prononcées à Bruxelles durant le second semestre 2013 ont entraîné la perte de 2 106 emplois. Prolongeant une tendance apparue au semestre précédent, ce chiffre marque une baisse d'un peu plus de 9 % par rapport à la même période en 2012, alors que le nombre de dépôts de bilan a progressé de 3,9 % sur le même intervalle. Pour

l'ensemble de la Belgique, les pertes d'emplois liées aux faillites ont en revanche progressé de 6,3 % en glissement annuel, pour atteindre 12 962 unités sur les six derniers mois de l'année écoulée.

Les dernières prévisions du Bureau fédéral du Plan tablent sur le retour d'une croissance modérée du PIB belge en 2014, après deux années de quasi-stagnation de l'activité économique (voir section 1.3). Malgré la légère amélioration sur le front des défaillances d'entreprises observée à Bruxelles au quatrième trimestre 2013, cette reprise de l'activité ne devrait pas être suffisante pour entraîner un retournement de l'évolution tendancielle des faillites mais pourrait se traduire par un ralentissement. Comme le suggère le graphique 24, la tendance devrait toutefois rester globalement orientée à la hausse dans les mois à venir pour les raisons suivantes. Premièrement, le nombre élevé de créations d'entreprises observées à Bruxelles depuis quatre ans, auquel s'ajoute le nombre croissant d'entreprises plus anciennes fragilisées par le prolongement du climat économique difficile, constitue un important réservoir d'entreprises susceptibles d'être touchées par une mise en faillite. Deuxièmement, la situation en matière de comportements de paiement entre entreprises reste nettement plus défavorable qu'avant la crise, même si on note une légère amélioration dans le courant de 2013. Enfin, la perception des conditions d'accès au crédit bancaire par les entreprises continue d'être légèrement négative au quatrième trimestre 2013, même si on note une amélioration sensible par rapport aux trimestres précédents.

2.2 Marché du travail

TABLEAU 5 : Évolution de l'emploi intérieur bruxellois dans les principales branches d'activité en 2012

	Poids dans l'emploi total (en %)	Croissance de l'emploi (en %)	Contribution à la croissance (en pp)	Contribution au différentiel avec le Royaume (en pp)	Dont structure (en pp)	Dont efficacité (en pp)
Agriculture, sylviculture et pêche et industrie extractive (A, B)	0,0	8,1	0,00	0,04	0,04	0,00
Industrie manufacturière (C)	3,3	-2,8	-0,09	0,04	0,11	-0,07
Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné et eau, gestion des déchets et dépollution (D, E)	1,0	0,6	0,01	0,00	0,00	0,00
Construction (F)	3,0	1,7	0,05	0,02	-0,02	0,04
Commerce de gros et de détail (G), Hôtels et restaurants (I)	14,2	-0,6	-0,08	-0,03	0,00	-0,03
Transports et entreposage (H), Télécommunications (JB)	6,9	-0,9	-0,07	0,03	-0,02	0,05
Information et communication (JA, JC)	3,2	1,8	0,06	0,02	0,01	0,01
Activités financières et d'assurance (K)	8,9	-2,3	-0,21	-0,19	-0,03	-0,16
Activités immobilières (L)	0,8	1,1	0,01	0,00	0,00	-0,01
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)	11,0	3,1	0,33	0,05	0,02	0,03
Activités de services administratifs et de soutien (N)	7,7	-0,8	-0,06	-0,06	0,00	-0,06
Administration publique (O)	17,6	0,3	0,05	0,08	-0,02	0,10
Enseignement (P)	8,0	0,4	0,03	0,00	0,00	0,01
Santé humaine et action sociale (Q)	9,2	1,9	0,17	-0,08	-0,07	-0,02
Autres activités de services (R, S, T)	5,2	-1,7	-0,09	-0,04	0,01	-0,04
Total	100,0	0,1	0,10	-0,11	0,03	-0,14

Source : ICN - Calculs IBSA
pp : point de pourcentage

• Emploi

– Les dernières données de la comptabilité régionale

Après une très forte croissance à Bruxelles en 2011 (1,9 %), plus dynamique qu'au niveau national (1,4 %), la croissance de l'emploi intérieur aura été quasiment nulle en 2012, tant au niveau national que régional (respectivement 0,2 % et 0,1 %), conséquence du ralentissement de l'activité économique entamé mi-2011. À Bruxelles, il s'agit de la croissance de l'emploi la plus faible depuis 2006, qui avait été caractérisée par une contraction de -1,1 %. Au total, il y aurait eu un peu plus de 700 emplois nets créés en 2012 faisant passer l'emploi

intérieur à 693 591 unités. Cette très légère augmentation est uniquement imputable à l'emploi indépendant (4 %), l'emploi salarié s'étant contracté sur cette année (-0,3 %).

La première partie du tableau 5 présente trois indicateurs permettant d'analyser l'évolution de l'emploi intérieur entre 2011 et 2012 par branche d'activité : la répartition de l'emploi par branche d'activité en 2012, le taux de croissance de l'emploi dans chacune de ces branches entre 2011 et 2012 et leur contribution à la croissance⁴⁵ de l'emploi total sur cette période.

La croissance nulle de l'emploi à Bruxelles dissimule des évolutions contrastées en fonction de la branche consi-

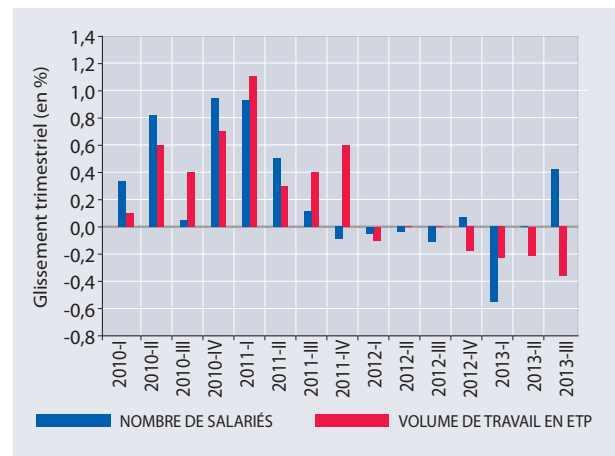
⁴⁵ Voir glossaire.

dérée. Certaines branches ont en effet réussi à sortir leur épingle du jeu malgré la faible conjoncture. C'est le cas surtout des Activités spécialisées, scientifiques et techniques, une des branches prépondérantes à Bruxelles, qui a connu une croissance de 3,1 % en 2012 (contribuant positivement à l'emploi total bruxellois à hauteur de 0,3 pp), grâce principalement au dynamisme des indépendants dans les activités juridiques, comptables et de gestion, ainsi qu'à celui des salariés dans la Recherche et le Développement. On notera également la bonne tenue de la branche Santé humaine et Action sociale (1,9 % de croissance et une contribution positive de 0,2 pp) ainsi que des branches de l'Information et de la communication et de la Construction (contribuant chacune à hauteur de 0,1 pp).

Par contre, des destructions nettes d'emplois se sont produites, principalement dans la branche des Activités financières et d'assurance (caractérisée par un taux de croissance de -2,3 % en 2012 et une contribution négative de -0,2 pp) ainsi que dans l'Industrie manufacturière qui a connu une contraction de -2,8 % (surtout dans l'industrie de l'habillement et dans la fabrication d'équipements électriques). Toutefois, le poids de cette dernière à Bruxelles étant relativement faible, cette contraction a eu moins d'impact en termes de contribution à la croissance (-0,1 pp). À noter également, des pertes nettes d'emplois dans les branches Activités des ménages (incluse dans Autres activités de services (-1,7 %)), Transport et Télécommunication (-0,9 %), Activités de services administratifs et de soutien (-0,8 %) ainsi que dans la branche Commerce et Horeca (-0,6 %). Toutes ces branches ont contribué négativement à la croissance de l'emploi à hauteur de 0,1 pp. La contraction de l'emploi dans la branche Activités de services administratifs et de soutien est particulièrement singulière, cette branche figurant parmi les plus dynamiques en matière d'emploi ces dernières années (4 % en moyenne entre 2003 et 2011). Elle s'explique principalement par la perte de vitesse du travail intérimaire.

La croissance de l'emploi n'a pas été beaucoup plus dynamique au niveau national. En 2012, il ne subsiste en effet qu'un différentiel de 0,1 pp en faveur du national. La deuxième partie du tableau 5 permet d'expliquer ce léger écart en matière de création nette d'emploi⁴⁶. La différence est uniquement attribuable à un effet d'efficacité, principalement de la branche Activités financières et d'assurances et, dans une nettement moindre mesure, de celle des Activités de services administratifs et de soutien. On notera par ailleurs que le poids plus faible de la branche Santé humaine et action sociale à Bruxelles par rapport au reste du pays a également joué légèrement en défaveur de la Région (voir l'effet de structure dans cette branche).

GRAPHIQUE 25 : Évolution trimestrielle du nombre de salariés bruxellois et du volume de travail en équivalents temps plein associé (séries désaisonnalisées)



Source: ONSS – calculs IBSA

– Évolution récente

Nous ne disposons pas de données fiables plus récentes que 2012 concernant l'emploi intérieur bruxellois. Toutefois, l'analyse des différents indicateurs indirects à notre disposition indiquent que le marché du travail bruxellois a été caractérisé, comme l'activité économique, par une évolution en « double creux » : une période de redressement de la plupart des indicateurs du marché du travail bruxellois en 2010-2011, qui étaient auparavant en chute en 2008-2009 et qui se sont à nouveau tous contractés en 2012-2013, grippés par la nouvelle détérioration de l'activité économique bruxelloise. Leur chute s'est toutefois endiguée dans le courant de la seconde partie de l'année 2013 et un léger redressement semble actuellement se dessiner dans un contexte d'amélioration de la conjoncture de l'activité économique.

Parmi les indicateurs indirects qui permettent de se faire une idée des évolutions récentes de l'emploi intérieur figurent les données trimestrielles de l'ONSS⁴⁷ relatives à l'emploi salarié au lieu de domicile⁴⁸, illustrées au graphique 25. Ce dernier reprend la croissance trimestrielle du nombre de salariés habitant Bruxelles et du volume de travail en équivalent temps plein (ETP)⁴⁹, les deux séries étant corrigées des variations saisonnières.

À l'analyse du graphique 25 on peut observer que, tout comme au niveau national (voir chapitre 1.3), le marché du travail bruxellois montre les premiers balbutiements d'une très légère reprise avec une croissance positive du **nombre de Bruxellois salariés** au troisième trimestre 2013 en glis-

⁴⁶ Voir glossaire pour plus d'explications sur la méthodologie utilisée pour l'analyse shift-share.

⁴⁷ Office National de Sécurité Sociale.

⁴⁸ Il s'agit en fait du nombre de travailleurs soumis à la sécurité sociale, mais cette catégorie approche très correctement le nombre de salariés.

⁴⁹ Voir glossaire.

sement trimestriel (+0,4 % sur base des données désaisonnalisées), après une stagnation au second trimestre. Il s'agit d'une croissance plus forte qu'au niveau national (+0,2 %) et qui fait suite à sept trimestres consécutifs de croissance nulle ou négative de l'emploi salarié au lieu de domicile.

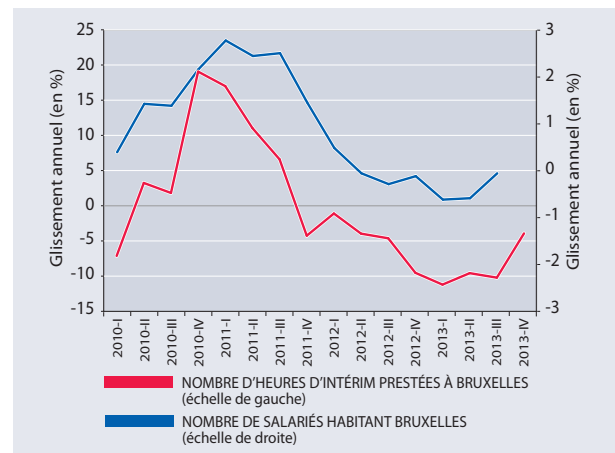
Il ne s'agit cependant que de prémisses d'une reprise. Cette évolution positive ne transparait pas encore en glissement annuel (-0,1 %), la hausse de l'emploi sur ce trimestre n'ayant pas compensé les pertes des trimestres précédents, même si l'ampleur de la contraction est nettement moins importante que celles des deux trimestres précédents (-0,6 % en moyenne). En outre, le **volume de travail en équivalent temps plein (ETP)** est encore en contraction tant en glissement trimestriel (-0,4 %) qu'en glissement annuel (-1,0 %).

Au total, le nombre de postes de travail occupés par des Bruxellois s'est contracté de 0,8 % depuis la fin de l'année 2011, contre 1,0 % au niveau national. Il s'agit d'une contraction très légèrement supérieure à celle qu'on avait pu observer lors de la première phase récessive en 2008-2009. Cette dernière s'était en outre produite sur un laps de temps beaucoup plus court (trois trimestres contre sept maintenant).

Par contre en termes de volume de travail, la baisse est pour l'instant moindre que durant la première phase récessive (-1,8 % contre -1,1 %). Les entreprises ont en effet plutôt eu recours à des destructions d'emploi qu'à une diminution de la durée du travail lors de cette deuxième vague de ralentissement et ce, pour différentes raisons. On notera notamment une récession moins importante de l'activité économique mais une situation financière moins solide des entreprises du fait de l'étalement de la crise et de ses conséquences dans le temps, des conditions d'utilisation du chômage temporaire⁵⁰ durcies ou encore la fin de certains soutiens à la demande de main d'œuvre qui sont arrivés à échéance, notamment la disparition totale des bénéficiaires du système Activa Win-Win (BNB, 2013).

Au vu des résultats trimestriels de la comptabilité nationale relatifs à l'emploi intérieur belge (voir chapitre 1.3), le quatrième trimestre de l'année devrait être également caractérisé par un taux de croissance à peine positif du nombre de Bruxellois salariés. En effet, la croissance de l'emploi au niveau national sur ce dernier trimestre est pour moitié due à une hausse de l'emploi salarié, uniquement portée par le secteur des services, et plus particulièrement par les trois branches les plus prépondérantes et les plus créatrices en matière d'emplois sur ces dernières années à Bruxelles : Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, Administration publiques et Enseignement et Santé humaine et action sociale. La contribution à la croissance de l'emploi national a été particulièrement importante dans la branche « Acti-

GRAPHIQUE 26 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et du nombre de salariés bruxellois



Source: Federgon, ONSS – calculs IBSA

vités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » sur ce dernier trimestre au niveau national.

Cependant, la hausse sur les deux derniers trimestres ne sera probablement pas suffisante pour compenser les pertes des trimestres passés et le nombre de salariés bruxellois devrait se contracter en 2013 en moyenne annuelle, plus fortement qu'en 2012.

Le graphique 26 présente une comparaison entre l'évolution en glissement annuel du nombre de salariés bruxellois et celle du **nombre d'heures de travail intérimaire prestées à Bruxelles**. Cet indicateur offre une autre façon d'appréhender les évolutions récentes sur le marché du travail. Il apporte des informations supplémentaires par rapport à celui du nombre de salariés. En effet, il est disponible avec un trimestre supplémentaire et est extrêmement sensible à la conjoncture, revêtant un caractère avancé par rapport aux autres statistiques du marché du travail (voir Baromètre d'octobre 2012). On peut notamment observer à partir du graphique 26 que les points de retournement de la série relative à l'activité intérimaire se situent systématiquement un trimestre avant ceux de la statistique du nombre de Bruxellois salariés.

Le quatrième trimestre 2013 aura été caractérisé par une nouvelle diminution du nombre d'heures prestées de travail intérimaire à Bruxelles en glissement annuel (-4 %) mais également en glissement trimestriel. Il s'agit du neuvième trimestre consécutif de contraction de l'activité intérimaire à Bruxelles en glissement annuel. La baisse sur ce trimestre est toutefois nettement moins forte que celle affichée lors des trimestres précédents (-10 % en moyenne sur les trois premiers trimestres de l'année). L'atténuation

⁵⁰ Voir glossaire.

du rythme de contraction pourrait laisser indiquer qu'un creux ait été atteint en fin d'année et qu'un retournement est actuellement en train de se dessiner. Ce sentiment est renforcé par plusieurs observations :

- Sur le dernier trimestre de 2013, le nombre d'heures de travail intérimaire prestées par les ouvriers à Bruxelles a été caractérisé par un taux de croissance positif sur base trimestrielle (+0,5 %). Or, ce segment est plus sensible à la conjoncture que celui des employés et c'est toujours le premier à repartir à la hausse en cas de reprise de l'activité intérimaire. Il est généralement suivi de près par le segment des employés (Federgon, 2014) ;
- L'activité intérimaire au niveau national s'est redressée depuis le deuxième trimestre 2013, les heures de travail intérimaires prestées étant en (légère) croissance sur les trois derniers trimestres de l'année en glissement trimestriel ;
- L'analyse des dernières données mensuelles montrent également un redressement de l'activité intérimaire au mois de novembre et décembre à Bruxelles, avec des taux de croissance légèrement positifs en glissement annuel (aux alentours de 1 %).

L'analyse des chiffres en termes absolus, qui ne sont pas représentés graphiquement ici, montre toutefois que l'activité intérimaire à Bruxelles a été fortement touchée par la deuxième phase récessive alors qu'elle ne s'était pas encore totalement remise de la première. Le niveau d'activité intérimaire à Bruxelles se retrouve aujourd'hui légèrement en deçà du point le plus bas atteint en 2009 au plus fort de la crise économique, et ce malgré le redressement qu'a connu l'indicateur au cours de l'année 2010. L'activité intérimaire sur l'ensemble de la Belgique a été moins affectée par cette deuxième phase récessive et n'est jamais redescendu à des niveaux aussi bas que ce qu'elle a connu en 2009. Mais la chute au niveau national avait été particulièrement abrupte et bien plus forte qu'à Bruxelles, ce qui fait qu'au final, depuis le début de la crise en 2008, l'activité intérimaire a baissé dans des ampleurs similaires au niveau national et régional, de respectivement 19,6 % et 21,0 %.

– Prévisions

L'analyse des statistiques de l'emploi salarié au lieu de domicile à Bruxelles couplée à celle de l'indicateur trimestriel régional de l'activité intérimaire montre que si, comme annoncé lors de la parution du dernier Baromètre, la situation sur le marché du travail n'a pas continué à se dégrader au cours de la seconde moitié de l'année 2013, on ne peut pas non plus parler d'une reprise franche. Au total, après une stabilisation en 2012, l'emploi intérieur bruxellois ne parviendra pas à éviter une contraction en 2013 en

moyenne annuelle alors même que la détérioration de l'activité économique bruxelloise lors de cette seconde phase de ralentissement a été moins forte que lors de la première. Pour rappel, lors de la première phase récessive de l'activité économique, l'emploi intérieur bruxellois avait été le seul à ne pas connaître de contraction. Une partie de l'explication réside dans le fait que, comme expliqué un peu plus haut, les entreprises ont, lors de cette deuxième phase récessive, eu recours à des destructions d'emploi plutôt qu'à une diminution du temps de travail. La même observation peut par ailleurs se faire au niveau national, pour lequel les statistiques ont déjà été publiées pour 2013 et qui montrent que la contraction de l'emploi a été légèrement plus importante sur cette année (-0,3 %) qu'en 2009 (-0,2 %).

Une étude récente sur la situation nationale menée par DynamBelgium (2013) ajoute une deuxième explication, montrant une différence de dynamique en matière d'emploi au cours des deux périodes de crise. L'évolution de l'emploi total est en effet le résultat net de créations et de disparitions. Or, la première période de la crise, en 2008-2009, s'était caractérisée malgré tout par des créations d'emplois compensant de ce fait pour partie les disparitions de postes de travail. Par contre, en 2012-2013, on remarque un fort recul des créations d'emploi associé à un nombre de disparition presque tout aussi important qu'en 2008-2009. Une analyse par branche révèle notamment que très peu d'entre elles ont été épargnées par la deuxième phase de ralentissement et que certaines n'ont ainsi plus permis de soutenir l'emploi régional, comme par exemple la branche « Administration publique et Enseignement ». Enfin l'étude apporte comme troisième explication à la contraction de l'emploi total le rôle joué par le non-remplacement des employés qui quittent l'entreprise ou prennent leur pension.

Si on ne devrait plus observer de contraction de l'emploi en 2014, il est peu probable que son évolution soit très dynamique dans les mois à venir et ce pour différentes raisons. La première est que la croissance de l'activité économique bruxelloise sera probablement très faible en 2014, impliquant peu d'embauches.

La deuxième est que, suite à la reprise, les entreprises devraient d'abord privilégier une productivité accrue du travail ainsi qu'une augmentation du temps de travail. Ce dernier est en effet encore bien en deçà de son niveau d'avant crise. Ce n'est probablement qu'après cela qu'elles procéderont à des augmentations d'emplois à proprement parler, selon la Banque nationale de Belgique (BNB, 2013).

Enfin, rien qu'au niveau national, la croissance de l'emploi sera extrêmement faible selon les dernières prévisions du Bureau Fédéral du Plan (BfP) de février 2014 qui a dû en outre les revoir à la baisse depuis sa dernière publication de septembre 2013. Alors que 18 700 créations d'emplois étaient attendues initialement, le BFP table désormais sur

une création de 13 000 postes au niveau national (voir chapitre 1.3).

Ce sentiment d'une faible croissance de l'emploi pour 2014 est corroboré par les résultats issus des enquêtes d'opinion mensuelles auprès des entreprises.

Les enquêtes conjoncturelles de la BNB⁵¹ comportent en effet des questions spécifiques quant **aux perspectives d'emploi pour les trois mois à venir** dans les branches de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises à Bruxelles. Les réponses à ces questions nous fournissent des indications qualitatives quant aux évolutions probables des embauches à Bruxelles. Les résultats sont représentés au graphique 27.

Les entreprises bruxelloises paraissent encore très frileuses lorsqu'il est question d'engagements, du fait notamment du caractère récent et très modéré de la reprise de l'activité économique. Elles sont encore très peu nombreuses à envisager des embauches dans les mois à venir.

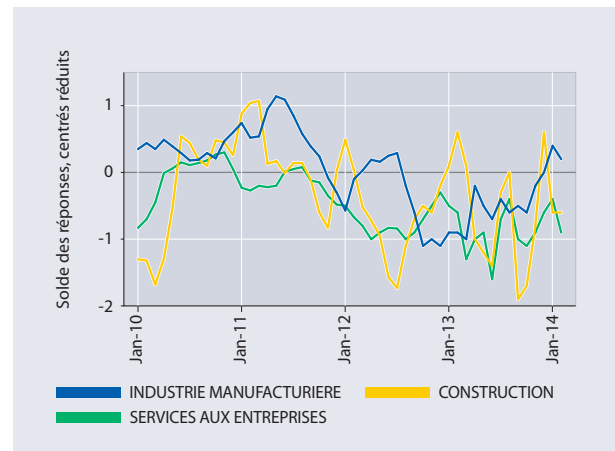
Plus spécifiquement, cela va faire maintenant près de deux ans que les entrepreneurs se montrent pessimistes quant aux embauches futures dans la branche des services aux entreprises, secteur prépondérant en matière d'emplois à Bruxelles. L'indicateur qui le représente stagne en effet à des niveaux historiquement bas depuis avril 2012, même si des soubresauts apparaissent régulièrement mais qui ne se sont jamais transformés en véritables retournements. L'indicateur relatif à cette branche a encore été fortement volatile sur les six derniers mois pour terminer à nouveau à la baisse et bien en deçà de sa moyenne de long terme en février 2014. Des conclusions similaires peuvent être tirées pour le secteur de la construction, la courbe continuant à osciller très fortement passant d'une des valeurs les plus basses jamais atteinte en septembre 2013 à une valeur plutôt élevée en décembre de la même année, pour replonger encore début 2014.

Il n'y a que dans le secteur de l'industrie manufacturière qu'on peut observer une certaine dose d'optimisme. Les entrepreneurs du secteur industriel sont de plus en plus nombreux à envisager des embauches dans les mois à venir. Cela fait en effet plus d'un an que la courbe représentant cette branche remonte petite à petit, repassant au-dessus de sa moyenne de long terme à la fin de l'année 2013. On observe cependant une légère baisse de moral en février 2014 ce qui ne s'était plus produit depuis juin 2013.

– Chômage

Après une phase de stagnation concomitante à la période de rebond de l'emploi faisant suite à la légère et courte reprise de l'activité économique de 2010-2011, le nombre

GRAPHIQUE 27 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (soldes de réponses, centrés réduits, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB - Calculs IBSA

de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)**⁵² est reparti à la hausse depuis l'été 2011. Entre juin 2011 et février 2014, le nombre de chômeurs a crû de 5,0 % (sur base des données désaisonnalisées).

L'analyse du cycle conjoncturel de la série nous montre cependant que cette augmentation se produit dans une phase de conjoncture positive (aire verte dans le graphique 28). Après avoir atteint un pic à la mi-2010, la composante cyclique du chômage s'est en effet rapprochée petit à petit de sa tendance de long terme pour repasser en dessous au printemps 2012, impliquant un taux de croissance du chômage inférieur à sa moyenne de long terme sur ces derniers mois (1,3 % en moyenne contre 2,1 % pour la tendance de long terme en glissement annuel en 2012-2013).

Il faut en effet remarquer que si croissance du chômage il y a, on reste bien en deçà des taux de croissance que le chômage bruxellois a connu au plus fort de la crise avec plus de 20 % d'augmentation entre mai 2008 et septembre 2010. Il s'agit en outre d'une progression moins forte que celles que connaissent actuellement les nombres de demandeurs d'emploi en Région flamande et wallonne dont les séries statistiques se trouvent en conjoncture négative et avec un cycle conjoncturel qui croît plus vite que la tendance (respectivement 7,0 % et 3,5 % en Flandre et 1,5 % et 0,0 % en Wallonie sur la même période, 2012-2013).

Cependant un creux a été atteint depuis la parution du dernier Baromètre conjoncturel et le cycle se rapproche maintenant de plus en plus de sa tendance de long terme, affichant des taux de croissance en glissement annuel supérieur à cette dernière depuis le début de l'année 2014. Au

⁵¹ Voir glossaire.

⁵² Voir glossaire.

total, l'ampleur de l'embellie aura été très faible en comparaison des phases positives de conjoncture passées.

Au final, selon les dernières données disponibles relatives à février 2014, le nombre de DEI s'élève à 111 182 personnes. Il s'agit d'une augmentation très forte de 3,0 %⁵³ (soit 3 289 chômeurs supplémentaires) par rapport à février 2013.

Cette très forte croissance de début d'année du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés s'explique pour partie par la nouvelle récession qui a touché la Région en 2012-2013 et les faibles créations, voire les destructions nettes d'emploi qui s'en sont suivies mais également par une augmentation du nombre d'inscriptions des demandeurs d'emploi de nationalité bulgare et roumaine qui bénéficient depuis le premier janvier 2014 de la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne, les dispensant notamment de demander préalablement un permis de travail. Actiris a en effet enregistré l'inscription de quelque 1 300 ressortissants bulgares et roumains depuis le mois de janvier, faisant ainsi passer du simple au double le nombre de DEI pour ces nationalités par rapport à l'année passée. Sans ce groupe, le nombre de DEI aurait augmenté de 1,9 % en glissement annuel, au lieu des 3,0 % effectivement observés. Toujours selon l'organisme de placement, il s'agirait de personnes qui étaient déjà établies à Bruxelles (Actiris, février 2014).

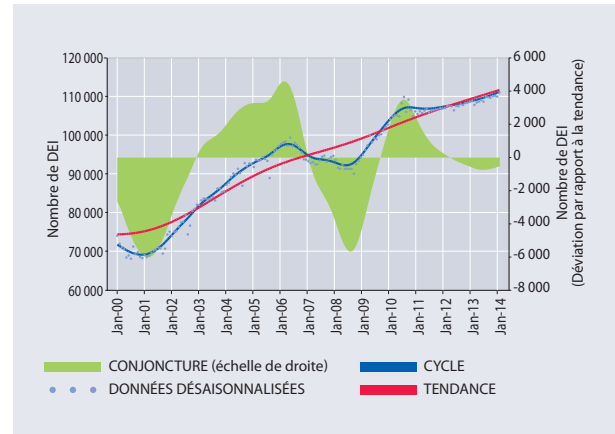
Le Baromètre conjoncturel suit de près les évolutions du chômage des jeunes ainsi que des peu qualifiés, Bruxelles étant caractérisée par une proportion élevée de ces catégories bien spécifiques, qui peuvent éprouver des difficultés à s'insérer sur le marché du travail.

Les graphiques 29 et 30 donnent les **contributions à la croissance annuelle du nombre de DEI** des différentes catégories de chômeurs **par classe d'âge et niveau de d'étude**. L'analyse porte essentiellement sur les données parues depuis la sortie du Baromètre conjoncturel d'octobre, à savoir celles du quatrième trimestre 2013 et les données relatives à janvier et février 2014.

La situation n'a pas beaucoup évolué depuis la parution du Baromètre d'octobre 2013. Le graphique 29 montre notamment que les fortes croissances du chômage en glissement annuel observées sur la période considérée (les plus fortes enregistrées depuis la seconde moitié de 2010) sont toujours principalement le fait des chômeurs âgés de 25 à 50 ans et, dans une moindre mesure, des chômeurs de plus de 50 ans.

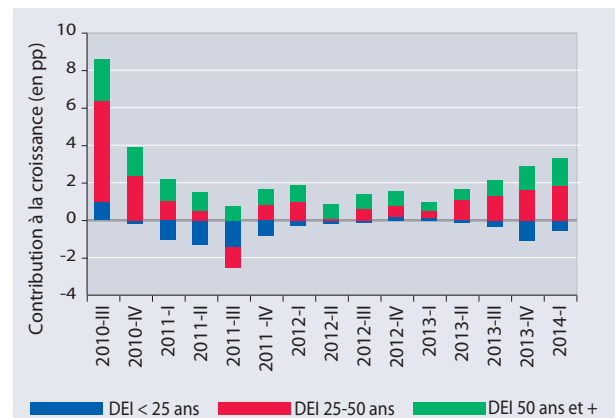
La contribution importante des chômeurs de plus de 50 ans à la croissance du chômage s'explique en partie par le fait qu'en temps de crise, les entreprises licencient souvent les plus âgés, ces derniers entraînant une réduction des coûts plus importante comme déjà fait remarquer dans les pré-

GRAPHIQUE 28 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 – 2014



Source: Actiris – Calculs IBSA

GRAPHIQUE 29 : Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par classe d'âge



Les données relatives au premier trimestre 2014 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, janvier et février

Source: Actiris – calculs IBSA

édentes éditions du Baromètre conjoncturel. Une fois au chômage, cette catégorie est également celle qui fait face à des difficultés plus importantes pour retrouver un emploi. Toutefois cela fait maintenant quatre trimestres que la contribution positive des chômeurs de plus de 50 ans est proportionnellement moins importante que par le passé. Cela s'explique par la dissipation progressive, depuis le début de l'année 2011, de l'impact de la modification de législation intervenue en juillet 2002 qui visait à accroître l'activité des travailleurs de 50 ans ou plus en supprimant la dispense d'inscription comme demandeur d'emploi.

On notera par contre une contribution négative qui est en outre proportionnellement plus importante que lors des deux trimestres précédents des chômeurs de moins de 25 ans sur la période considérée (octobre 2013-février 2014). Leur

⁵³ On n'avait plus observé une telle croissance en glissement annuel depuis décembre 2010.

nombre a en effet encore baissé de 1 % depuis la parution du dernier Baromètre conjoncturel d'octobre 2013 et de 4 % entre le mois de février de l'année passée et celui de cette année. Après avoir connu une légère recrudescence lors de la seconde phase récessive de 2012, étant donné leur forte sensibilité aux fluctuations conjoncturelle, le nombre de chômeurs de moins de 25 ans est de nouveau reparti à la baisse depuis le début de l'année 2013 et est repassé depuis l'été dans une phase de conjoncture positive.

À noter que la tendance de long terme de cette statistique est orientée à la baisse depuis 2006, sous l'effet notamment des différents dispositifs d'accompagnement mis en place par la Région dont notamment le dispositif de Construction de Projet Professionnel (CPP), entré en vigueur en 2010 qui vise l'accompagnement systématique des demandeurs d'emploi sortant des études et dont l'intensité varie en fonction du degré de qualification du jeune.

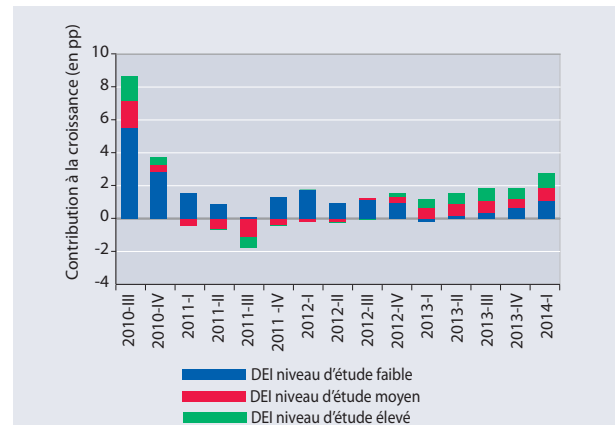
Il est probable que le nombre de jeunes chômeurs continue à décroître dans les mois à venir en raison notamment des effets de la réforme du système des allocations d'attente, maintenant appelées allocations d'insertion professionnelle, pour les jeunes ayant quitté l'école. Celle-ci prévoit un accompagnement plus prononcé mais également un contrôle plus strict de la recherche active d'un emploi et la limitation des allocations d'insertion dans le temps qui fera ressentir ses premiers effets en 2015. Les conséquences seraient qu'une partie de la population visée devrait se retirer du marché du travail, ou tout au moins ne plus être enregistrée comme demandeurs d'emploi.

La hausse du chômage en glissement annuel observée entre octobre 2013 et février 2014 est par contre le fait de toutes les catégories de qualification (graphique 30). Ces deux derniers trimestres sont caractérisés par une contribution de plus en plus importante des chômeurs peu qualifiés en comparaison de ce qui a pu être observé au cours des trimestres précédents.

– Prévisions

Si l'évolution du nombre de chômeurs se trouve toujours dans une phase de conjoncture faiblement positive, le cycle conjoncturel du chômage se rapproche toutefois petit à petit de sa tendance de long terme, affichant des taux de croissance de plus en plus élevés. Il est probable que d'ici à la publication du prochain Baromètre conjoncturel en octobre 2014, le cycle conjoncturel du chômage repasse au-dessus de sa tendance de long terme. La reprise de l'activité économique se fait en effet très lentement et devrait créer très peu d'emplois en 2014 alors que la population active, elle, continue à croître fortement. En outre, on devrait encore observer dans les mois à venir des inscriptions importantes de demandeurs d'emploi roumains et bulgares, faisant suite à l'entrée en vigueur de la libre circulation des ressortissants de ces pays.

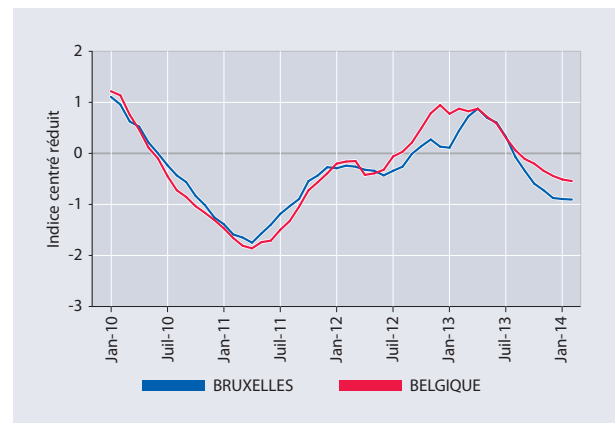
GRAPHIQUE 30: Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par niveau d'étude



Les données relatives au premier trimestre 2014 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, janvier et février

Source: Actiris – calculs IBSA

GRAPHIQUE 31: Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à trois mois)



Source: BNB – calculs IBSA

La situation ne devrait toutefois pas se détériorer drastiquement, l'activité économique reprenant tout doucement et l'emploi ne devant plus se contracter. Ce sentiment est confirmé par l'opinion des ménages bruxellois sur les évolutions futures du chômage sur les douze prochains mois⁵⁴.

Les ménages tant belges que bruxellois sont de plus en plus optimistes à ce propos (graphique 31). Après avoir affiché un retournement en mai 2013, les courbes nationales et régionales sont en effet repassées sous leur moyenne de long terme depuis août 2013 et n'ont cessé de s'en éloigner depuis. La courbe bruxelloise se retrouve à des niveaux qu'elle n'avait plus connus depuis septembre 2011. Les ménages sont donc de plus en plus nombreux à penser que le chômage devrait baisser dans les mois à venir, même si un seuil semble avoir été atteint depuis trois mois. Ce ren-

⁵⁴ Voir glossaire : enquête BNB auprès des consommateurs.

forcement de la confiance des consommateurs en matière de chômage va de pair avec un plus grand optimisme également quant à la situation économique future de la Belgique et trouve probablement sa source dans la publication de prévisions de reprise graduelle de l'activité économique laissant à penser que les phases récessives se trouvent maintenant derrière nous.

À noter enfin que cela fait maintenant deux Baromètres que la tendance de long terme du chômage est revue légè-

rement à la baisse. On pourrait envisager que ce mouvement se poursuivra dans les mois à venir, redescendant sous la barre des 2 %, ce qui n'a plus été observé depuis les années 2000. Cette baisse s'explique notamment par le ralentissement de la croissance de la population d'âge actif, même si celle-ci reste de loin supérieure aux deux autres Régions. Ce taux de croissance était de 2,0 % en moyenne entre 2006 et 2012 alors que sur la période 2013-2018, on s'attend à une croissance moyenne de 1,3 %.

Glossaire

• Centré réduit

Centrer-réduire une variable consiste à soustraire son espérance à chacune de ses valeurs initiales et à diviser toutes ses valeurs par son écart type. Soient μ l'espérance et σ l'écart-type des valeurs d'une variable aléatoire. Centrer-réduire l'une de ses valeurs V revient alors à calculer :

$$\frac{V - \mu}{\sigma}$$

Cela permet d'obtenir des données indépendantes de l'unité ou de l'échelle choisie mais également des variables ayant même moyenne et même dispersion. On peut dès lors comparer plus aisément les variations.

• Cessations d'entreprises

Nombre d'entreprises assujetties à la TVA qui ont perdu cette qualité pendant la période de référence.

• Chômage temporaire

Le chômage temporaire permet à l'entreprise pour des motifs économiques ou en raison d'un problème technique ou de mauvaises conditions climatiques de procéder à une diminution temporaire voire à suspendre les prestations de travail de ses travailleurs. Le travailleur peut dans ce cas prétendre à une allocation de chômage octroyée par l'Onem. Si auparavant, seuls les ouvriers pouvaient prétendre au régime de chômage temporaire pour raisons économiques, ce système a été élargi aux employés au printemps 2009. (Conseil supérieur de l'Emploi, 2013).

• Contribution à la croissance (en pp)

La contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A est définie comme le produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

La formule pour la contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A au temps t , est la suivante :

$$\frac{C_t - C_{t-1}}{A_{t-1}}$$

Son résultat est exprimé en point de pourcentage

• Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi (Source : Actiris).

• Équivalent temps plein (ETP)

L'équivalent temps plein est une unité de mesure permettant de comparer des statistiques sur l'emploi malgré des différences dans les heures de travail prestées. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'heures travaillées par un individu et le nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Ainsi par exemple, un travailleur à temps plein (soit 40 heures par semaine) correspond à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel à hauteur de 20 heures par semaine correspond à 0,5 ETP. Le nombre de travailleurs d'une entreprise, d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. (source Eurostat)

• Emploi intérieur

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné, qu'elles y résident ou non. Les statistiques de l'emploi intérieur utilisées dans ce Baromètre proviennent des données de la comptabilité régionale. Elles ne comprennent notamment pas les agents des institutions internationales considérées comme extraterritoriales.

À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région.

• **Encours de crédit**

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

• **Enquête de conjoncture de la BNB**

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• **Enquête auprès des consommateurs de la BNB**

La BNB réalise mensuellement, pour le compte de la Commission européenne, une enquête de confiance auprès des consommateurs ayant pour but d'établir un indice national de la confiance de ceux-ci. Cette enquête sonde les ménages quant à leur perception du climat économique et leurs intentions personnelles en matière de dépenses et d'épargne. Plus spécifiquement, cinq thèmes sont abordés dans cette enquête d'opinion : la situation économique générale, la situation financière personnelle, la capacité d'épargne, les intentions en matière d'achat de biens de consommation durables et les intentions en matière d'achat/de construction ou d'amélioration du logement. L'indicateur synthétique de la confiance des ménages est ensuite calculé au départ des soldes des réponses portant d'une part sur la perception des consommateurs au cours des douze prochains mois de la situation économique et du chômage et d'autre part, sur la situation financière et l'épargne du ménage au cours des douze prochains mois.

• **Euros chaînés**

« Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...) » (Source : Glossaire BNB).

• **Évolution en volume/évolution en valeur**

« Pour observer l'évolution réelle de l'activité économique (production, consommation,...) il est nécessaire de tenir compte des effets de l'inflation. On distingue ainsi les évolutions à prix courants (sans correction de l'effet de l'inflation) des évolutions à prix constants (avec correction de l'effet de l'inflation). Dans le premier cas il s'agit d'une évolution en valeur et dans le second d'une évolution en volume » (Source : INSEE).

• **Glissement annuel (en %)**

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• **Glissement trimestriel (en %)**

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement trimestriel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

• **Indicateur de retournement**

L'indicateur de retournement conjoncturel a pour objectif de déceler les retournements dans le cycle de l'activité économique dès qu'ils surviennent, malgré le retard avec lequel les chiffres officiels de PIB sont publiés (de l'ordre de 18 mois pour les séries régionales).

À cet effet, l'indicateur de retournement est construit comme un indicateur synthétisant l'information contenue dans les enquêtes de confiance auprès des entreprises bruxelloises.

• Indicateur synthétique conjoncturel

L'indicateur synthétique conjoncturel est un indicateur coïncident qui a pour objectif de donner une information quantitative mensuelle globale caractérisant le climat des affaires au sein de la Région tel qu'il est perçu par les entreprises bruxelloises.

À cet effet, cet indicateur est construit à partir des soldes de réponses de toutes les questions posées dans le cadre de l'enquête de conjoncture réalisée mensuellement auprès des entreprises bruxelloises.

• Point de pourcentage (pp)

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,3 points de pourcentage.

• Services avancés à la production

Il s'agit de services aux entreprises avec une forte composante connaissances, non seulement innovatrices mais jouant également un rôle fondamental dans la capacité d'innovation du tissu productif des économies régionales développées (Antonelli, 1999 ; Miles, 1995 ; Den Hertog et Bilderbeek, 1998). De manière plus pratique, il s'agit généralement dans le cadre de l'analyse conjoncturelle du Baromètre des activités financières, des activités spécialisées et administratives, des activités relatives à l'information et à la communication ainsi que des activités immobilières.

• Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de nouveaux assujettis à la TVA et de ré-assujettissements d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux de cessation d'entreprises

Le taux de cessation d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs dans la population active, sur la base de la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La population active représente le nombre total des personnes ayant un emploi ou étant au chômage. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui:

- sont sans travail pendant la semaine de référence,
- sont disponibles à commencer à travailler dans les deux semaines suivantes,
- qui soit ont été à la recherche active d'un travail pendant les quatre semaines précédentes, soit qui ont trouvé un travail à commencer dans les trois mois suivants (source Eurostat).

• Taux de faillite

Le taux de faillite est le rapport entre le nombre de faillites et le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

Références

-
- Actiris (2014), « Légère augmentation du chômage en Région bruxelloise sur base annuelle mais poursuite de la diminution du chômage des jeunes », Communiqué de presse du 4 mars 2014.
-
- Banque nationale de Belgique (2013), « Projections économiques pour la Belgique – Automne 2013 », Revue économique – Décembre 2013, Banque nationale de Belgique.
-
- Banque centrale européenne (13 mars 2014), « Bulletin mensuel, mars 2014 », Banque centrale européenne.
-
- Banque nationale de Belgique (4 mars 2014), « Agrégats trimestriels - Communiqué de presse », ICN, Banque nationale de Belgique.
-
- Banque nationale de Belgique (17 janvier 2014), « Comptes régionaux – 2003 – 2012 », ICN, Banque nationale de Belgique.
-
- Bulté S. et Struyven L. (2013), « Le marché de l'emploi en Belgique après cinq années de crise : jamais auparavant on n'avait créé si peu de nouveaux emplois », DynamBelgium, Décembre 2013.
-
- Bureau fédéral du Plan (13 mars 2014), « Budget économique – prévisions économiques 2014 », Bureau fédéral du Plan.
-
- Bureau fédéral du Plan (2014), « La croissance de l'économie belge devrait s'établir à 1,4 % en 2014 », Communiqué de presse du 12 février 2014.
-
- Commission Européenne (25 février 2014), « Communiqué de presse : Prévisions d'hiver 2014 », Commission Européenne.
-
- Eurostat (5 mars 2014), « Le PIB de la zone euro en hausse de 0,3% et celui de l'UE28 en hausse de 0,4% – Communiqué de presse 34/2014, euroindicateurs », Eurostat.
-
- Federgon (2013), « Rapport trimestriel Q3/2013 », Federgon.
-
- Federgon (2014), « Rapport trimestriel Q4/2013 », Federgon.
-
- Fonds monétaire international (21 janvier 2014), « Perspectives de l'économie mondiale : Mise à jour », FMI.
-
- Graydon (décembre 2013), « Évolution du paysage entrepreneurial en 2013 », Graydon Belgium.
-
- Institut de Recherches Économiques et Sociales (janvier 2014), « Analyses économiques et prévisions », IRES, UCL.
-
- Observatoire bruxellois de l'Emploi (2013), « Évolution du marché de l'emploi bruxellois – Rapport mensuel – Janvier 2013 », Actiris.
-
- Observatoire du crédit aux sociétés non financières (février 2014), « Évolution des crédits aux entreprises au quatrième trimestre de 2013 », Banque nationale de Belgique.
-
- Office National de Sécurité Sociale (2013), « Institution publique de sécurité sociale, Estimations rapides de l'emploi salarié pour le deuxième trimestre 2013 », ONSS.
-
- Office National de Sécurité Sociale (2013), « Institution publique de sécurité sociale, Estimations rapides de l'emploi salarié pour le troisième trimestre 2013 », ONSS.

Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Perspectives internationales, 2012-2014	5
TABLEAU 2:	Chiffres-clés pour la Belgique	9
TABLEAU 3:	Évolution de la valeur ajoutée en volume dans les principales branches d'activité en 2012	12
TABLEAU 4:	Structure de la valeur ajoutée en 2012, Région de Bruxelles-Capitale, à prix courants	14
TABLEAU 5:	Évolution de l'emploi intérieur bruxellois dans les principales branches d'activité en 2012	25

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Production industrielle et commerce dans le monde, 2012 – 2013	6
GRAPHIQUE 2:	Cours du pétrole et taux de change euro/dollar	8
GRAPHIQUE 3:	Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2009-2014 (solde de réponses, centré réduit)	8
GRAPHIQUE 4:	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2009-2014 (solde de réponses, centré réduit)	11
GRAPHIQUE 5:	Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)	14
GRAPHIQUE 6:	Indicateur de retournement conjoncturel	15
GRAPHIQUE 7:	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)	16
GRAPHIQUE 8:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 9:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)	17
GRAPHIQUE 10:	Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	17
GRAPHIQUE 11:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Entreposage, RBC (millions d'euros)	17
GRAPHIQUE 12:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)	18
GRAPHIQUE 13:	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	18
GRAPHIQUE 14:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Information et Communication, RBC (millions d'euros)	18
GRAPHIQUE 15:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de Services administratifs et de soutien, RBC (millions d'euros)	19
GRAPHIQUE 16:	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	19
GRAPHIQUE 17:	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	20
GRAPHIQUE 18:	Taux d'intérêt de référence pour la marge d'intermédiation bancaire	20
GRAPHIQUE 19:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)	20
GRAPHIQUE 20:	Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	21
GRAPHIQUE 21:	Nombre d'entreprises actives, 2010-2013	21
GRAPHIQUE 22:	Évolution conjoncturelle des créations d'entreprises, RBC	22
GRAPHIQUE 23:	Évolution conjoncturelle des cessations d'entreprises, RBC	22
GRAPHIQUE 24:	Évolution conjoncturelle des faillites, RBC	23
GRAPHIQUE 25:	Évolution trimestrielle du nombre de salariés bruxellois et du volume de travail en équivalents temps plein associé (séries désaisonnalisées)	26

GRAPHIQUE 26:	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et du nombre de salariés bruxellois	27
GRAPHIQUE 27:	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (soldes de réponses, centrés réduits, moyenne mobile à 3 mois)	29
GRAPHIQUE 28:	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 – 2014	30
GRAPHIQUE 29:	Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par classe d'âge	30
GRAPHIQUE 30:	Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par niveau d'étude	31
GRAPHIQUE 31:	Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à trois mois)	31



Le géoportail de la Région bruxelloise est une « bibliothèque virtuelle » des données géographiques à l'échelle régionale. Il répond aussi bien aux simples besoins de localisation (un bâtiment, une parcelle cadastrale,...), qu'aux besoins de visualisation d'informations plus poussées (caméras de vitesse, sites Natura 2000, réseau hydrographique...).

Objectif : faciliter l'accès à une information de référence

Le portail va faciliter l'accès à l'information géographique de référence, c'est-à-dire une information publique, officielle et contrôlée, concernant l'ensemble du territoire régional. Les données produites par les différents organismes bruxellois ont donc été harmonisées afin d'être compatibles et combinables entre elles.

Que pouvez-vous faire sur www.geo.irisnet.be ?

Créer et partager facilement vos cartes sur base des données officielles disponibles.

Consulter les cartes thématiques existantes.

Identifier les données publiques disponibles via le catalogue.

Exploiter les données dans vos propres systèmes informatiques via les services en ligne.

Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, le portail sera progressivement étoffé. N'hésitez donc pas à le consulter régulièrement.

© 2014 Service public régional de Bruxelles – Tous droits réservés

E.R.: C. Lamouline, Secrétaire général
Service public régional de Bruxelles,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2014/6374/239



9 789078 580010

ISBN 9078580011